

**A L'OMBRE DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE :
LES PRISONNIERS POLITIQUES VOIR PAGES CENTRALES**

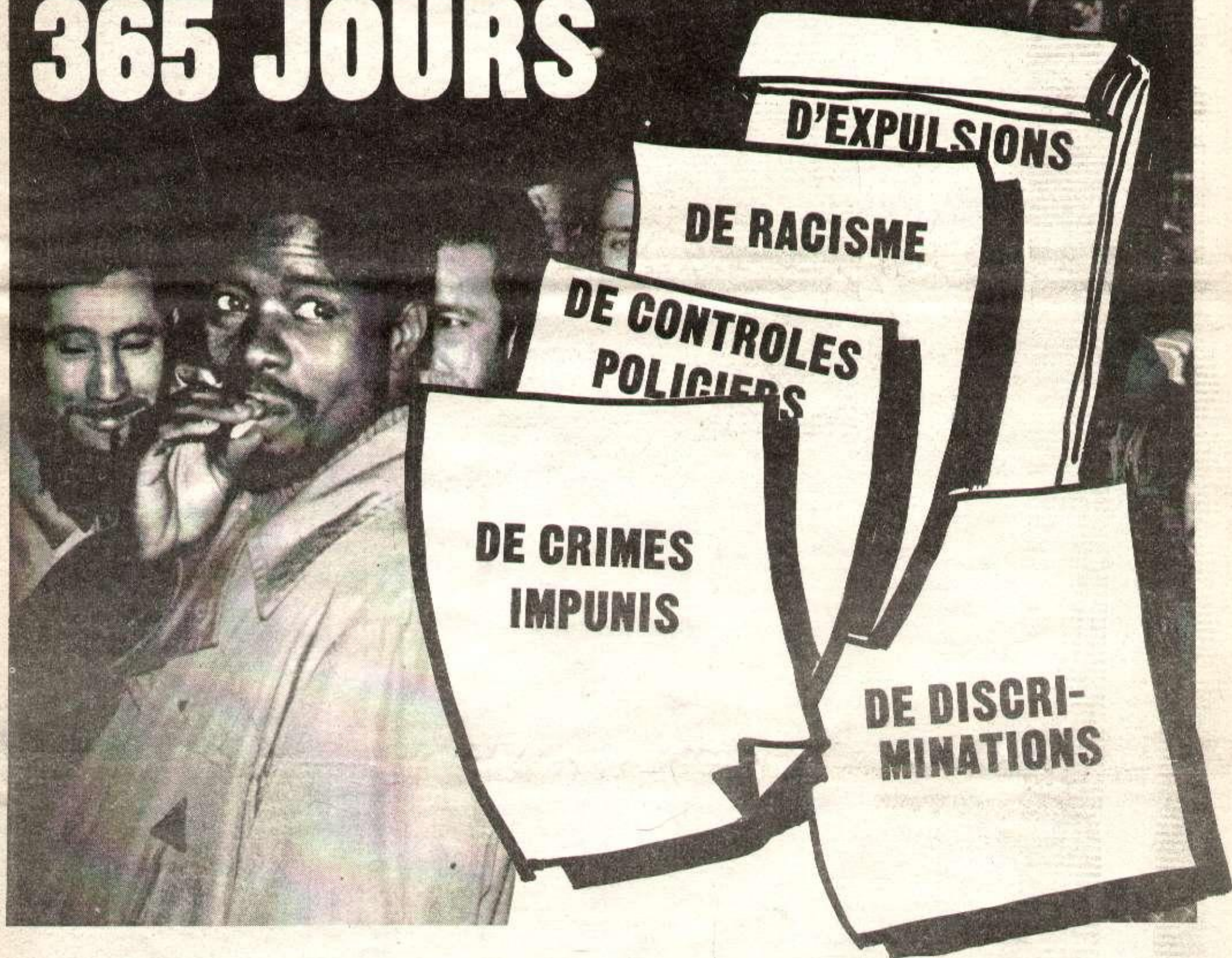
No 1208 (81 - nouvelle série) du 5 juin au 11 juin 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge
organe
central du **PCML**



*Non-lieu pour le flic
assassin de
Mohamed Diab :
un encouragement
aux crimes racistes!*

UNE SEMAINE DE DIALOGUE 365 JOURS



**Tout pour faire annuler la
convention médicale**

VOIR PAGES 6 ET 7

Sommaire

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE p. 4 et 5
 VIE OUVRIERE p. 6 et 7
 - L'annulation de la convention médicale : une bataille capitale
 DOSSIER p. 8 et 9
 - A l'ombre de la démocratie française... les prisonniers politiques
 AVEC LE PARTI p.10
 - Rencontre avec ceux d'Hellemes

CULTUREL p. 11
 - Quand le torchon brûle à la ferme
 INTERNATIONAL p. 12 et 13
 - Un Sud-coréen témoigne : « Je dénonce les Etats-Unis »
 VECU - PRATIQUE - FLASH ECONOMIE p. 14
 PARLONS-EN p. 15
 - L'unité en question : comment la construire ?

Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...
 FAITES LE 205.51.10

Sur votre agenda



TOULOUSE
 Vendredi 6 juin
 MONTPELLIER
 Dimanche 8 juin
 GRENOBLE
 Mercredi 11 juin
 LYON
 Jeudi 12 juin :

la romancière palestinienne Sahar Khalifa. Cette tournée est organisée par l'Association médicale franco-palestinienne.

meurtre : A Riscossa, le Comité de soutien, les avocats de la défense, des anciens détenus témoignent, la Ligue des Droits de l'homme.

à assister à cette manifestation.

PARIS

Tous les jours sauf le mardi :

La Corse et son devenir : les partis politiques et les mouvements nationalistes s'expriment. Débat : capitalisme et impérialisme, colonialisme. Le comité de soutien aux patriotes emprisonnés de Marseille invite tous les Corses et amis de la Corse

Exposition sur la Résistance au centre Beaubourg. Documents photographiques sur les maquis, la résistance dans les camps de concentration, l'avant-guerre, etc. Organisé par l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

MARSEILLE

Samedi 7 juin :

Tournée du groupe Sanabil, groupe musical de Cisjordanie. Les 9 chanteurs et musiciens sont accompagnés par

Six heures pour la Corse. De 15 h à 21 h, salle St Georges (Marseille 7e). La Corse vivante : chants, films, stands, documentation. La Corse

« 6 heures pour l'Afghanistan »

Mutualité - Vendredi 6 Juin de 18h à 24h

L'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques se poursuit depuis plus de cinq mois. Cette invasion bafoue la souveraineté de l'Afghanistan, viole le droit du peuple afghan à disposer librement de son sort.

Nous refusons de nous laisser réduire au silence par la fausse alternative : « Ou l'on est du côté de l'URSS, ou l'on est du côté des USA ». Sans cesser de dénoncer les interventions américaines dans le monde, nous condamnons l'invasion de l'Afghanistan et exigeons le retrait des troupes soviétiques.

L'URSS impose par la force un régime qui ne répond en rien aux aspirations du peuple afghan. S'inscrivant dans la rivalité entre les grandes puissances, son intervention aggrave les menaces qui pèsent sur la paix mondiale et sur l'indépendance de tous les peuples de cette région.

En résistant à cette agression, le peuple afghan lutte pour sa survie et pour être maître de son destin. Il est urgent de faire connaître le plus largement possible la réalité de l'agression dont il est victime, la réalité de la lutte qu'il mène. Car, loin de se réduire, comme certains voudraient le faire croire, à une rébellion féodale ou à un complot pro-occidental, cette résistance nationale regroupe un large éventail de forces sociales et politiques, dont certaines étaient déjà en lutte contre les anciens régimes.

Pour contribuer à donner plus d'ampleur, en France, au soutien au peuple afghan et à la lutte pour la paix, nous appelons à un grand rassemblement, six heures pour l'Afghanistan, à la Mutualité, le 6 juin 1980.

19 mai 1980

Alexandre ADLER - Monique ANTOINE - André BARJONET - Mike BARRY - Michel BEAUD - François BERANGER - Jacques BERQUE - Jean BERTOLINO - Yannick-Stéphane BLANC - Jean François BLET - Fabienne BOCK - Michel

BUHLER - Jean BRUHAT - Christine BUCI-GLUCKSMANN - Louis-Jean CALVET - Marie CARDINAL - Jean CARDONNEL - François CHATELET - Bernard CHAOUAT - Françoise CHAOUAT - Jean CHESNEAUX - Catherine CLAUDE - Gérard CHOCHAN - COSTA GAVRAS - Jean-Jacques DE FELICE - François DELLA SUDA - Nicolas DUBOST - René DUMONT - Jean ELLENSTEIN - Jean-Pierre FAYE - Victor FAINBERG - Jean FREYSS - Jean-Paul GAY - André GORZ - Jean-Marie GOULEMOT - Jean GRAND - Raymond GUGLIELMO - Eugène GUILLEVIC - Lucile de GUYENCOURT - Claudine GUITTONNEAU - Mohamed HABIB - Pierre HALBWACHS - Ilan HALEVI - Mohamed HARBI - Paco IBANEZ - IMAGO - André JACQUE - Vladimir JANKELEVITCH - Raymond JEAN - Edmond JOUVE - Danielle KAISERGRUBER - David KAISERGRUBER - Alfred KASTLER - Yves LACOSTE - Jean LACOUTURE - Simone LACOUTURE - Henri LECLERC - Yann LEMASSON - Jean-Paul LIEGEOIS - Arthur LONDON - François LURCAT - Maria-Antonietta MACCIOCCHI - Philippe MADRALE - Armand MATTELARD - Professeur MILLIEZ - Guy MORY - Pierre METGE - Yves MONTAND - Maurice NADEAU - Claude NIERES - Paul NOIROT - Claudine NORMAND - P.J. OSWALD - Jean-Michel PALMIER - Hélène PARMELIN - Jiri PELIKAN - Denis PESCHANSKI - Edouard PIGNON - Jacques POMMIER - Hugues PORTELLI - Yvon QUINIOU - Samuel RODRIGUEZ - Michel ROCHEFORT - Mitsou RONAT - Laurent SCHWARTZ - Jorge SEMPRUN - Monique SENE - Simone SIGNORET - Antoine SPIRE - Haroun TAZIEFF - Jean TORNIKIAN - Michel TUBIANA - François TUSQUES - Pierre VIDAL-NAQUET - Paul VIELLE - Patrick VIVIERET - Madame WASSERMANN

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.
 Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
 Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.
 Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 2ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi - Imprimerie La Nouvelle

Mais qui donc démoralise les soldats ?

Ce vendredi 6 juin a lieu, à Chambéry, le procès de plusieurs militants de notre Parti. Ils sont accusés d'« incitation de militaires à la désobéissance ».

Rappelons les faits. En octobre 78, l'un des principaux animateurs du PSU de Chambéry, Jean Bérard, conseiller municipal, est interpellé alors qu'il distribuait un bulletin du comité de soldats du 13e bataillon de chasseurs alpins, *Le chasseur à lapins*. Il sera inculpé d'incitation de militaires à la désobéissance.

Répondant à un appel à la solidarité lancé par le PSU, les militants de notre parti ainsi que la Ligue des droits de l'homme et des inorganisés décident eux aussi de distribuer ce bulletin. Le problème posé est celui de la défense de la liberté d'expression : celle des soldats et celle des citoyens.

Est-ce être antimilitariste que revendiquer la liberté d'expression pour les soldats ? L'activité sporadique des comités de soldats est la manifestation du malaise profond d'une armée dont la cohésion apparente repose sur la contrainte et les sanctions, que ce soit envers les appelés ou de nombreux engagés. La possibilité de s'exprimer étant un besoin fondamental et ce droit étant nié, il faut bien qu'il trouve à se manifester d'une manière ou d'une autre, en dépit de la répression dont il est l'objet. La négation de la liberté d'expression des soldats, avant tout dans la vie militaire quotidienne, est une des tares de cette armée. Au lieu de la possibilité d'expression des soldats, de rapports de confiance entre l'encadrement et les soldats, c'est le système des punitions, des brimades, de l'arbitraire, qui règne. Cette armée ne s'appuie pas sur la confiance envers les soldats, sur leur adhésion consciente, mais sur la contrainte.

Cette attitude envers les soldats n'est que l'expression, au sein de l'armée, d'un certain type de rapports avec le peuple. On est loin de l'armée du peuple ! L'esprit qui y est entretenu en fait plutôt une armée dirigée contre le peuple. N'est-elle pas d'ailleurs engagée régulièrement pour briser des grèves, contre l'« ennemi » éboueur ou l'« ennemi » postier ? La gendarmerie mobile, qui appartient à l'armée, n'est-elle pas exclusivement réservée à la répression violente des « ennemis » ouvriers, paysans, étudiants ? L'intervention contre l'« ennemi intérieur » ne fait-elle pas partie officiellement des missions de l'armée ?

Voilà pourquoi les citoyens sont inculpés quand ils disent leur mot sur cette armée.

De telles conceptions vont contre les capacités de résistance de cette armée face à une agression. Une armée ne se défend bien, ne peut faire face à un ennemi plus puissant que si elle est étroitement liée au peuple qui perçoit qu'elle défend ses intérêts, que si elle est associée à une mobilisation populaire.

Ceux qui démoralisent les soldats, ce sont ceux qui leur refusent le droit à s'exprimer pour mieux imposer l'arbitraire.

Ceux qui incitent à la désobéissance sont ceux qui veulent faire obéir sous la contrainte.

Pierre BURNAND

7 juin : Français- immigrés solidaires

Entretien avec Albert Lévy, président du MRAP

Quels sont selon vous les aspects les plus graves de la législation mise en place par le gouvernement contre les immigrés ?

A.L. : Que ce soit la loi Bonnet (loi effective depuis le 10 janvier 1980) ou le projet Stoléro, remplacé maintenant par la note et les directives Stoléro de mars et avril, ou le projet d'Ornano, ou le fichage des immigrés, ou le décret de décembre et la circulaire Bonnet pour les étudiants étrangers : tout cela constitue un arsenal de répression et de persécution contre les immigrés.

D'autre part, tout se passe dans des formes qui bafouent la représentation parlementaire. Ainsi, le projet Stoléro, prévu pour entrer en vigueur le 1er janvier 1980, est retardé par le Parlement : Stoléro passe outre en ayant recours à des circulaires, notes, directives. De même Bonnet : la circulaire de 1977 sur les étudiants est susceptible d'être annulée, le MRAP ayant déposé un recours en Conseil d'Etat, Bonnet fait une autre circulaire en avril 1980 qui reprend les mêmes termes.

Sous ces deux aspects, les méthodes expérimentées à propos des immigrés tendent à se généraliser, par exemple avec le projet de réforme du Code pénal de Peyrefitte : tant par le contenu que par la méthode d'élaboration, il constitue une extension de ce qui se passe pour les immigrés.

Alors, quand nous disons « Français-immigrés solidaires », ça ne signifie pas des gens n'ayant pas de problème qui aident ceux qui en ont. C'est bien une solidarité dans les deux sens.

Vous avez donc pris l'initiative de cette manifestation. Dans quel contexte ?

A.L. : Il y a l'aggravation des

pratiques et des mesures contre les immigrés, en application de ces lois, notes, circulaires. L'affaire Wadih-Vial par exemple (à Marseille) en est une illustration : Wadih est expulsé pour trouble à l'ordre public ; en fait, il s'est défendu dans le cadre de son organisation syndicale, l'UNEM : ce qui montre le caractère arbitraire de la loi Bonnet dont c'est là une application directe.

Quant à l'article 13 de la loi Bonnet qui indiquait que pour se marier un résident temporaire devait avoir l'autorisation du ministre de l'Intérieur, il a été annulé par le Sénat lors du débat. Il est rétabli et appliqué là, en toute inhumanité : le couple a un enfant de deux ans et la femme est enceinte de huit mois !

Il y a aussi l'extrême violence des agressions verbales contre l'immigration.

Le premier ministre a parlé de « dépôt », le ministre de l'Intérieur de « vérole politique » à propos des étudiants étrangers ; mais cela visait tous les immigrés. C'est un encouragement extraordinaire au racisme, et ça porte : nous en avons assez d'exemples, ne serait-ce que le non-lieu dans l'affaire Diab.

Donc, tant dans les textes que dans la pratique et dans les propos, il y a un renforcement du racisme d'Etat. Il s'agit d'une entreprise délibérée de racisme d'Etat ; et c'est très inquiétant. Il ne s'agit pas de bavures ou d'attitudes individuelles. C'est une vaste entreprise de persécution et aussi de mystification

(telle se présente bien la semaine du dialogue : en fait de dialogue, c'est la continuation du monologue).

Il y a eu la semaine dernière ce non-lieu dans l'assassinat de Mohamed Diab par le policier Marquet. C'est un fait très grave.

A.L. : J'avais témoigné dans le premier procès à Versailles lors duquel le tribunal correctionnel s'était déclaré incompétent, considérant bien sûr qu'il s'agissait d'une affaire relevant des Assises. Là, les attendus avancés pour justifier le non-lieu sont en eux-mêmes un jugement. C'est une décision qui remplace un procès et acquitte le coupable, d'ailleurs protégé depuis le début : pas de sanction au plan administratif, voire une promotion lors de sa retraite.

C'est une affaire particulièrement significative qui encourage les violences et la répression contre les immigrés. Il y aura dans la manifestation des panneaux évoquant cette affaire, la répression et les attentats racistes en général.

Pour l'avenir, le MRAP a l'intention de développer une campagne pour la dissolution des groupes ouvertement racistes, nazis, en application de la loi de 1972.

Par ailleurs, nous préparons un cahier *Droit et liberté* sur les textes et mesures discriminatoires à l'encontre des immigrés. Il y a un grand manque d'information à ce sujet.

Le discours giscardien et les faits

« Ils sont des travailleurs intérimaires dans notre pays » (Giscard à la télévision). Autrement dit, dehors quand on n'en a plus besoin !

Selon des données récentes citées par Albert Lévy, 6,7% des immigrés sont en France depuis plus de 10 ans, la moyenne de séjour est de 13 ans. L'expulsion, dans de telles conditions, c'est une façon intolérable d'aborder le problème du retour au pays. Sans parler de la « deuxième génération » (ceux qui sont nés ou ont presque toujours vécu en France) pour qui c'est un véritable exil !

Mais cela n'empêche pas qu'ils soient expulsés en nombre, et pour la moindre brouille. Au contraire ! Connaissant bien la langue française, ils ne sont pas le type d'immigré qui intéresse le plus le patronat.

« Un milliard et demi en 1980, aucun pays au monde, je dis aucun pays, qui puisse se prévaloir d'un tel effort en faveur des étrangers vivant sur son territoire » (Giscard aux immigrés invités à l'Elysée le 29/11/79).

Un calcul sommaire montre que s'ils percevaient la même part que les travailleurs français des cotisations prélevées sur leur salaire (logement, formation professionnelle, allocations familiales...) c'est environ deux milliards que percevraient les immigrés. Ajoutons que les régimes de pension et de Sécurité sociale sont bénéficiaires en ce qui concerne les étrangers ! (selon Stanislas Mangin, conseiller d'Etat honoraire).

Bonnet, Stoléro, d'Ornano, Imbert en première ligne contre les immigrés

Loi Bonnet : adoptée après amendement par le Parlement. Elle prévoit l'expulsion hors du territoire pour des motifs tels que « trouble à l'ordre public » (notion sans définition précise), usage de faux titre de séjour (ou non détention de titre de séjour), etc. ; elle légalise la détention administrative (quoique de façon atténuée par les amendements parlementaires).

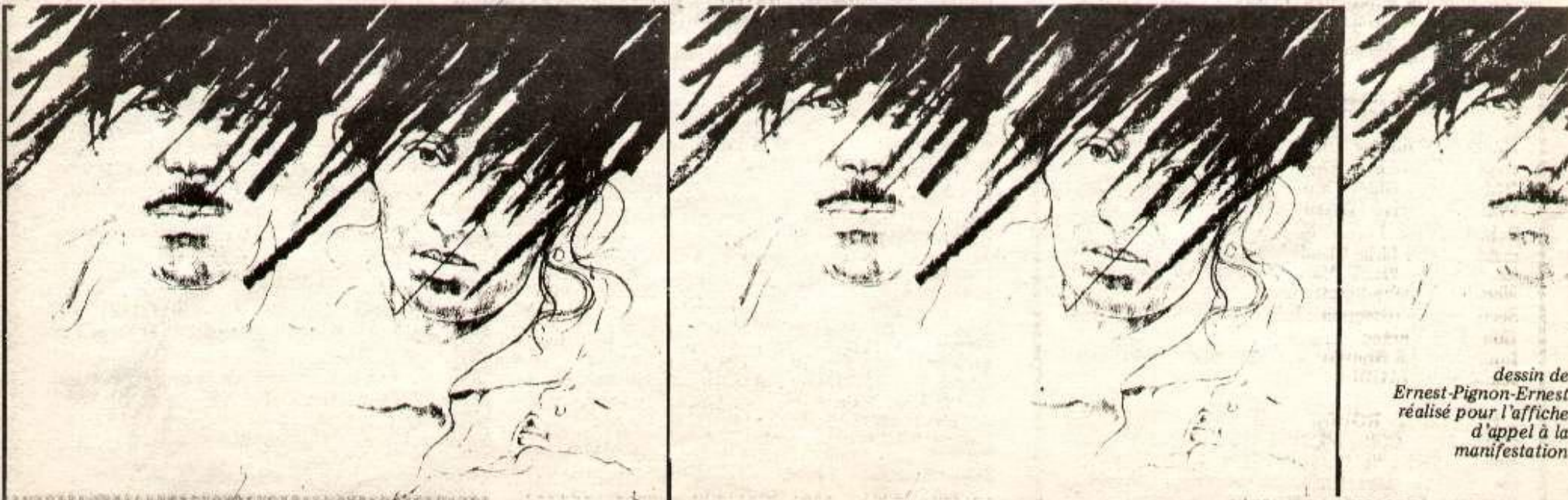
Loi Stoléro : non encore votée. Elle lie l'attribution de la carte de séjour, son renouvellement, au fait d'avoir ou non un emploi. Cette loi n'étant pas votée, le gouvernement légifère seul. Stoléro a envoyé le 3 avril une note au directeur du travail de chaque préfecture prévoyant pour les Algériens le renouvellement d'un an des titres de séjour arrivant à terme avant le 1er septembre 1980 ; le renouvellement, pour les Espagnols, Portugais, Grecs, dans les conditions antérieures ; pour les autres nationalités : les dossiers des « isolés » (célibataires ou n'ayant pas leur famille en France) sans travail depuis un an seront transmis au ministre du Travail qui décidera.

Patronat et gouvernement ne veulent pas du tout se passer de la source de profit que constitue pour eux une nombreuse main d'œuvre immigrée. Ce qu'ils veulent, c'est l'exploiter encore plus sans qu'elle puisse se défendre. C'est le but de ces lois et de la menace permanente d'expulsion qu'elles représentent.

Loi d'Ornano : pas encore votée. Elle concerne les sociétés gestionnaires ou gérants de foyers d'immigrés mais aussi de jeunes travailleurs, de retraités, auxquels elle donne la liberté de fixer les loyers et d'expulser à leur guise. La loi d'Ornano ne fait qu'étendre et légaliser les pratiques qui sont celles de la Sonacotra et contre lesquelles les immigrés organisés en comités de résidents et en comité de coordination se battent depuis des années.

Les décrets et circulaires Imbert et Bonnet pris à l'encontre des étudiants étrangers visent eux une sélection renforcée sur des critères politiques et de fortune. Leur mise en application se traduit d'ores et déjà par des expulsions.

Manifestation contre le racisme, pour l'abrogation des lois anti-immigrés



dessin de
Ernest Pignon-Ernest
réalisé pour l'affiche
d'appel à la
manifestation

Manifestation le 7 juin, à 14h, de la Bastille à Notre-Dame, à l'appel de plus de 70 associations d'immigrés, de solidarité et de défense des immigrés, de juristes, etc., soutenue par la CGT, la CFDT et la FEN

8 ANS APRES, LE FLIC ASSASSIN DE MOHAMMED DIAB ACQUITTE SANS PROCES

Le premier ministre et le ministre de l'Intérieur eux-mêmes se font les porte-parole d'un racisme d'Etat, véritable appel à la répression, aux attentats, aux ratonnades contre ceux à propos desquels ils ont pu parler de «dépotoir», de «vérole politique», et avec promesse d'impunité!

La conclusion de l'affaire Diab comme les graves exactions fascistes de Bondy montrent que les encouragements gouvernementaux ne restent pas sans effet!

Tué d'une rafale de pistolet mitrailleur au commissariat de Versailles, en novembre 1972, Mohamed Diab, pieds nus, sans armes, entravé par son pantalon descendu à mi-cuisses pour la fouille. Son assassin : le sous-brigadier Marquet, 0,8g d'alcool au moment du crime : on retire son permis de conduire à un chauffeur conduisant dans cet état!

«L'attaque actuelle, réelle et injuste»? C'est donc Diab qui s'en est rendu coupable selon la Chambre d'accusation! Et le sous-brigadier, excité par l'alcool, débordant d'injures à l'égard de M. Diab et pour finir, assassinant l'homme sans défense, n'a fait que répondre de manière proportionnée à «l'attaque», en toute «légitime défense»! (*)

C'était la thèse du Parquet qui, dès le début, avait tout fait pour éviter un vrai procès, essayant de réduire le crime à une vulgaire affaire correctionnelle!

Il avait fallu mener bataille d'abord pour qu'il n'en soit pas ainsi : le tribunal correctionnel de Versailles s'était déclaré incompétent!

Renvoyée aux Assises, l'affaire trouve là, huit ans plus tard, un épilogue qui donne de la Justice que veulent nous façonner les Giscard, Barre, Peyrefitte ou Bonnet, une image tout à l'opposé de la balance!

Qu'on imagine un seul instant Mohamed Diab, l'immigré, usant de l'arme au lieu de Marquet, le sous-brigadier : l'affaire ne serait pas restée 8 ans dans les dossiers; Diab ne serait pas resté une heure libre et les Assises l'auraient condamné sans délai!

Mais Marquet est resté libre. Il a continué à veiller sur notre «sécurité», et Peyrefitte, sous prétexte de justice plus rapide, entend donner raison par avance et par-dessus les juges à ce genre de justicier!

Quant à Mme Diab, la veuve, ses enfants, ils n'auront ni justice, ni réparation! Mme Diab continuera à vivre d'assistance comme elle a dû le faire pendant ces 8 ans!

G.C.

(*) Me Gisèle Halimi a introduit un pourvoi en cassation.



Mohamed Diab, Algérien, chauffeur de poids lourd, avait 28 ans en 1972. Avec sa femme et sa sœur, il va voir sa mère malade à l'hôpital, le 29 novembre. On lui fait des réflexions : il se met en colère. La police appelée les emmène au commissariat. Insultes, coups (ils sont deux à le taper). Sa sœur a tout vu, dans le commissariat, puis par la fenêtre, après qu'un policier l'ait jetée dehors. Mais son témoignage ou celui de Mme Diab ne pèsent rien face à celui des flics.

C'est en criant : «Je te tue, sale race, je te tue» que Marquet a tiré sur Mohamed, à quelques mètres de lui.



La femme et les enfants de Mohamed Diab, en 1972.

RATONNADE A BONDY

Extrait d'une lettre du groupe de résidents de la cité de Lattre (Bondy) à l'Amicale des Algériens en Europe

NOUS NE DEVONS PAS LAISSER SE REPANDRE CES ACTES RACISTES

Nous tenons à porter à votre connaissance un incident qui a eu lieu vendredi 30 mai à 23h dans notre cité : la cité de Lattre de Tassigny, 93 Bondy. Cité à majorité maghrébine et réputée comme telle.

Vers 23h, une bande de 25 (environ) jeunes fascistes «se réclamant des Forces françaises libres» est arrivée dans la cité pour faire une ratonnade. Cinq jeunes de la cité se sont fait poursuivre, l'un d'eux a été attrapé et frappé. Ils lui ont ouvert le dos à coups de rasoir en l'insultant. Hospitalisé aussitôt, il a eu 54 points de suture.

Ce type d'incidents n'est pas nouveau dans la ville ni dans le département : hier Clichy, aujourd'hui Bondy, demain où et qui? Dans la région, ces mêmes groupes font de l'affichage sauvage, des bombages racistes et appelant à la violence.

Nous, résidents de la cité, immigrés et français, vous demandons de divulguer cette information le plus largement possible : journaux, tracts, manifestations culturelles, et d'agir avec nous auprès des autorités compétentes.

EXACTIONS FASCISTES EN SEINE ST DENIS

Début mars 1980 : la mairie de Rosny a été incendiée, les murs ont été recouverts de graffitis racistes et fascistes; agression contre des lycéens de Chelles; inscriptions fascistes à Clichy près de l'école Joliot Curie : «La France aux Français», «Tous avec Sidos», «Mort aux rouges».

A Rosny, les plaques de la rue du 19 mars 1962 ont été tordues, recouvertes de peinture, signé Harkis.

La synagogue du Raincy a été couverte de croix gammées, de croix celtiques, avec l'inscription : «Aux fous».

Pendant la nuit du 11 au 12 mars 1980, la Bourse du travail de Blanc-Mesnil a été saccagée et incendiée. Durant cette même nuit, des auto-collants fascistes ont été collés dans toute la ville.

A la gare de Villemomble-Gagny des inscriptions :

«Halte à l'immigration», «Pour l'ordre nouveau», «Qu'est-ce qui est rouge et qui va saigner?».

A la suite de ces événements, une protestation du président du MRAP, Lévy, a été adressée au Préfet de la Seine St Denis.

Le 18 avril 1980 : alerte à la bombe au Consulat d'Algérie à Aubervilliers.

Mai 1980 : inscriptions antisémites aux Lilas.

Le 3 mai 1980 : attentat à la bombe contre le Consulat d'Algérie à Aubervilliers, signé Charles Martel, en même temps un communiqué est paru contre «l'église des Juifs et la race des crève-la-faim du Tiers Monde, pour la race blanche européenne».

Mi mai : tentative d'agression contre des lycéens de Clichy sous bois.

Fin mai : des inscriptions racistes dans le quartier des Bosquets à Montfermeil : «Immigrés, dehors», «Oui à l'extrême droite». Des croix celtiques ont été peintes.

Novembre 1970. C'était la mort de de Gaulle. Je me souviens encore de cet écœurement qui m'avait saisi devant l'unanimité des épithètes célébrant le grand homme. Que les demi-soldes du RPF, les godillots de l'Etat UDR, le pleuraient, c'était dans l'ordre des choses. Mais les autres? Ceux qui sensément appartenaient au camp de la chienlit? Pourquoi l'éloge funèbre montant de la place Kossuth (aujourd'hui abandonnée pour la place du colonel Fabien) ou de la rue Lafayette? Tout ça m'était resté en travers de la gorge et à d'autres.

Si mes souvenirs sont bons, ce jour de novembre 70 est d'ailleurs le seul où je vis les patrons encourager les ouvriers à prendre des bons de sortie!

Si je vous raconte tout ça aujourd'hui, c'est à cause du pape — ou plutôt à cause de ce fameux «œcuménisme politique» qui s'est manifesté avec éclat samedi dans les salons de l'Élysée. La gauche et les syndicats, Marchais en tête, brûlant des cierges à la gloire du Saint-Père. Cette même unanimité révoltante aujourd'hui autour de l'ostie papale, hier autour de la dépouille du chef de file de la bourgeoisie.

Ils sont beaux nos redresseurs de tort, incorruptibles de la lutte des classes, viscéralement allergiques au consensus!

Des Judas, prêts à tous les reniements pour 30 bulletins de plus!

Amour, amour, quand tu nous tiens... Si l'on nous en a rebattu les oreilles de l'amour pendant ces quatre jours d'encens et de myrrhe! Mais ce n'était pas sur le ton de la gaudriole, plutôt le genre grave, méritant et besogneux du monsieur qui veut pas moisir trop longtemps au purgatoire!

Bref, c'est un message d'amour que Jean-Paul II était venu délivrer au bon

Ben voyons. Aimez l'immigré, et aussi le flic qui le tabasse. Aimez le votre copain de chaîne, et aussi le patron qui le mutile. Aimez les les déshérités, les exploités, les faméliques, et aussi les salauds, les profiteurs, les tortionnaires.

Puisqu'on vous dit que Dieu reconnaîtra les siens!

Moi je vous le dis, ce sermonneur est un escroc, un faux prophète! Et s'il faut terminer par une exhortation, ce sera ici : «Seul peut aimer celui qui sait haïr!».

A bâtons rompus

par Pierre Marceau

peuple de France. Remarquez, cet homme, il a un cœur gros comme ça. Tous, il les aime. Les Giscard, les patrons, les immigrés, les jeunes travailleurs (qui valent plus que tout l'or du Vatican d'après ce qu'on pouvait lire — ou presque — dans le chœur de la basilique de St Denis), les hommes, les femmes (surtout obéissantes, procréatrices et culpabilisées)... Tous, je vous dis.

Il faudrait à le croire bannir la haine pour établir l'universalité de l'amour!

«**N**ous nous devons de manifester notre respect de l'autre», de donner à l'amour fraternel une dimension supérieure». C'est en tant que «patron chrétien» qu'Yvon Chotard s'exprime ainsi dans les colonnes du *Parisien libéré*.

Numéro 2 du CNPF, responsable de la politique sociale du patronat, l'homme ne manque pas d'aplomb!

Si je cite son prêche impudent, ce n'est pas pour assouvir un anticlérical-

isme primaire ni pour faire le coup du «tous les mêmes». Au contraire.

Je ne suis pas le dernier à donner du «camarade» à des chrétiens, mais marxiste non détroqué, impénitent de l'analyse de classe, je maintiens qu'on ne saurait confondre le travailleur chrétien, celui qui lutte contre l'exploitation et son «frère en Jésus Christ», Yvon Chotard.

Selon les experts réunis le week-end dernier dans la capitale danoise, les industries de récupération de métaux se placeront d'ici dix ans au cinquième rang voire au quatrième rang des industries. D'ores et déjà, 40% du cuivre, 50% du plomb, 45% du fer et de l'acier et 20% du papier sont recyclés.

Nous voilà loin du pape, direz-vous. Pas tant que ça.

En effet, quel est le motif de ce sur-saut salutaire contre le gâchis? Les discours, les arguments, le bon sens écologique? Non. Les monopoles n'entendent rien à cela. L'unique raison de leur nouvelle attitude tient dans le coût des matières premières légitimement réajusté en hausse par les exportateurs du Tiers Monde. Comme quoi en dernière analyse ce sont bien les nécessités matérielles qui l'emportent sur les idées.

Voilà pour «la primauté de l'esprit sur la matière» chère à Jean-Paul II.



CITES DE TRANSIT... DEFINITIVES

352 maghrébins dont 173 enfants, vivent encore dans la cité de transit d'André Doucet à Nanterre.

Un état des lieux? De la boue, de la fumée déversée 24 heures sur 24 par une cheminée d'usine, le passage continu des trains sur la ligne Saint Lazare-Cergy Pontoise. Les animaux domestiques? Souvent des rats. Pas d'eau chaude, pas d'eau courante dans les WC, des familles entassées sur 40 m², etc., etc.

Certaines ont depuis 18 ans ce ghetto comme décor familial et paient à ce jour 225,00 F de loyer et 800,00 F mensuels pour l'eau, le gaz et l'électricité. Il faut constamment chauffer pour contrer le salpêtre et l'humidité.

La société gérante de cette cité de transit est la CETRAFA, subventionnée entre autres par le FAS (Fonds d'action sociale), alimentée elle-même par les Allocations familiales récupérées sur les travailleurs immigrés, dont la famille est restée au pays.

Qu'attend-on pour les reloger dans des HLM décentes? Et pourquoi le PCF qui gère cette ville s'oppose-t-il à ce que ces familles immigrées soient relogées dans les HLM nouvelles du quartier du Parc à Nanterre?

Entre le préfet qui maintient ces cités de transit et la mairie PCF qui demande « une meilleure répartition de la population immigrée sur toutes les communes du département », il y a l'attente de ces familles immigrées...

ET LE PROJET PEYREFITTE ?

Le projet Peyrefitte, « Sécurité et Liberté », a été retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du 3 juin. Vraisemblablement le débat public n'aura pas lieu. Le 10 juin, il serait peut-être même repoussé à la prochaine session d'automne.

Un point d'acquis, certes, mais minime; la situation serait nettement plus enthousiasmante si le texte était radicalement remis en question en commission.

Mais ce n'est pas le trait dominant des amendements de cette commission, par exemple la notion de « saisine directe », extension de la procédure de flagrant délit à toutes les affaires élucidées par la police serait maintenue.

ET SI C'ETAIT UN PIEGE ?

Ils sont 3 000, 3 500 ou 10 000, selon la CFDT, la communauté turque et la CGT à s'être rendus à Mulhouse ces jours-ci.

Ils ont pris pour argent comptant certains articles parus dans la presse turque selon lesquels, à Mulhouse, « on » délivrait sans problème et titre de séjour et carte de travail.

Résultat, entre 3 000 et 10 000 immigrants turcs clandestins ont manifesté leur présence en France afin de régulariser leur situation; ils sont entrés dans le cycle infernal des demandeurs de papiers: obtenir un certificat d'hébergement et un contrat de travail. Obtenus, l'administration leur délivre un récépissé pour trois mois de séjour en France, après c'est l'expulsion.

« Depuis la loi du 10 janvier 1980, aucune préfecture n'est autorisée à faire des régularisations. Seules des dérogations ministérielles sur des cas individuels peuvent intervenir ».

18 cas d'expulsion auraient été prononcés contre des Turcs clandestins qui auraient signalé leur présence à Mulhouse, c'est ce qui attend prochainement tous les autres. On se range aisément à l'avis de la CGT et de la CFDT: « Les pouvoirs publics ont engagé une vaste opération policière dont la finalité est évidente: attirer les Turcs clandestins en un lieu bien précis, les recenser puis les expulser massivement ».

DES MILITANTS BRETONS DEVANT LA COUR DE SURETE DE L'ETAT

Un nouveau procès s'est ouvert le 3 juin devant la Cour de sûreté de l'Etat. Jean-Charles Grall et Marcel Garabello sont emprisonnés depuis juin 79. Ils sont considérés comme les « chefs ». Trois autres inculpés, accusés de complicité, comparaissent libres. Deux autres « chefs », Bernard Alexandre et Yves Masson se sont réfugiés en Irlande.

Les faits reprochés sont un attentat contre un bâtiment EDF à Pontivy, contre un camp militaire près de Dinan et surtout l'attentat du 30 mai 79 contre la villa

du patron des opérations de répression en Bretagne, Le Taillanter, chef du service régional de police judiciaire.

A la suite de cet attentat, de nombreuses arrestations avaient eu lieu et les hommes de Le Taillanter s'étaient livrés à de véritables tortures contre leurs prisonniers. L'un d'entre eux, Christian Merer, a fait, devant le procureur de la République, une déposition où il indiquait notamment: « Vers 2h, deux hommes ont pénétré dans la pièce où j'étais interrogé et ont commencé à me gifler, voulant

me faire avouer ma participation à l'attentat, puis, coups de pied, plat de la main, torsion des cheveux et de la barbe, torsion des bras, coups du plat de la main dans la nuque, griffures de la poitrine, coups de poing dans le dos et l'estomac... Vers minuit et demi ou une heure du matin, j'ai été dévêtu, allongé, tandis que l'un des deux hommes m'introduisait une règle dans l'anus ».

Cela se passait dans les locaux de la PJ de Rennes. Les tortionnaires n'ont pas été inquiétés.

BREST: GREVE A LA CHAUFFERIE NUCLEAIRE (bassin 10) DE L'ARSENAL

Depuis le 19 mai, 25 ouvriers de la chaufferie nucléaire sont en grève. Le conflit a en fait pris naissance il y a 7 mois et devant le refus de l'administration de négocier, la grève reconductible a été décidée. Les grévistes dénoncent l'attitude de la direction qui « assimile le travail sur une chaufferie nucléaire à celui effectué sur une chaufferie classique... banalise le travail sur les installations nucléaires et projette de faire intervenir les personnels de la DCAN qui ne sont pas actuellement concernés » et revendiquent: « — la reconnaissance d'une spécialisation nucléaire dans les différentes professions intervenant sur réacteur, — une formation spécifique au nucléaire, — la retraite anticipée (un an de bonification pour

deux ans de présence sur les travaux, cinq ans de bonification pour dix ans de présence sur les travaux) ».

Face à la lutte, la direction a réagi par des sanctions puis par des réquisitions. Le durcissement de la grève se fait dans un contexte favorable pour les travailleurs: nous sommes en effet en juin et les années passées, à cette période où le ministère reconduit la suspension des décrets de 1950 (décrets alignant les salaires des personnels des arsenaux sur ceux de la métallurgie parisienne), c'est par plusieurs semaines de grève que les ouvriers ont fait pression sur l'administration. Enfin, le bassin 10 a toujours été très combatif et la grève risque bien de faire tâche d'huile.

Correspondant Brest

BONDY: NOUVELLE AGRESSION RACISTE IL FAUT BRISER L'ESCALADE!

Lundi soir, 2 juin, à Bondy, un commando fasciste s'est livré à une nouvelle agression raciste. Plus âgés que ceux du vendredi précédent, les membres de cette bande étaient armés de Cocktails Molotov.

A l'heure où nous bouclons notre édition, nous avons encore peu de détails sur cette nouvelle opération raciste.

Jusqu'où iront-ils dans leur escalade criminelle? Face à ces agissements, l'unité la plus large s'impose pour mettre hors d'état de nuire de telles bandes dont l'action se voit encouragée par le développement du racisme d'Etat.

L'UNITE FRANÇAIS-IMMIGRES ÇA SE FETE

Oui, l'unité français-immigrés ça se fête et ce n'est pas triste! Cette manifestation organisée dans le cadre champêtre du Parc de Valabre restera gravée dans les mémoires des 1 500 personnes de toute nationalité qui se sont rassemblées ce samedi 31 mai à l'appel d'une vingtaine d'associations. Après une année de lutte contre les lois, contre les expulsions, après de multiples initiatives prises dans les Bouches du Rhône, ce rendez-vous du 31 mai a réuni ceux qui ne veulent pas du pseudo-dialogue de M. Stoléru. Et si à Valabre la solidarité s'est exprimée surtout par la culture, c'est bien parce que ceux qui étaient là la vivent toute l'année. Dix groupes culturels se sont succédés sans interruption sur le podium. La fête n'était pas que sur la scène, les chanteurs de l'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) et le groupe El Warth ont su faire danser les immigrés tandis que le groupe Fol Avril entraînait l'assistance dans une folle farandole. La joie d'être ensemble a dominé cet après-midi — sans pour autant oublier le quotidien. Ferrhat, seul sur scène, a captivé l'assistance (des enfants aux adultes) par ses qualités scéniques. Il a exprimé avec force la situation du Tiers Monde en l'associant à celle de tous les exploités. Théâtre-vérité aussi avec une troupe de jeunes immigrées d'Istres. Ces filles de la se-

conde génération ont monté un spectacle de dialogues et de danses qui dénoncent le mariage arrangé et la situation de femme arabe. Aucune résignation face à cet état de fait, mais la volonté commune de comprendre la situation de chacun, de lutter ensemble pour les transformer. Los Caimanes, un groupe aixois, a fait souffler l'esprit de la résistance du peuple chilien au début de cette fête et avait donné le ton. En soirée, le chanteur espagnol Pedro Alejo emportait l'adhésion du public, toutes nationalités confondues, tout simplement parce qu'il chante avec son cœur, parce que, comme il le dit lui-même, il ne cherche pas les applaudissements, parce qu'il inscrit sa chanson dans l'ensemble des cultures méditerranéennes. C'est Hedi Guella, chanteur tunisien qui devait terminer ce tour de la Méditerranée par des musiques de haute qualité et des paroles des plus grands poètes arabes.

Il faudrait dire aussi les mille contributions d'associations et de mouvements qui ont fait le succès de cette fête. Les marxistes-léninistes des Bouches du Rhône y ont apporté leur pierre. Ils sont prêts à continuer ce travail unitaire pour que se renforce la lutte contre les lois racistes, notamment pour la marche de la solidarité du 7 juin, à 16 h, escalier de la gare St Charles, à Marseille.

Hervé DASTAR





BAGNEUX - GREVE DES EBOUEURS DE LA SITA : DES ACQUIS APPLICABLES A TOUS LES CENTRES

Apprenant que les éboueurs du centre de ramassage de Bagneux partaient en grève le mardi 20 mai, les militants du PCML de Bagneux se mobilisèrent aussitôt, prenant contact avec les grévistes pour s'informer et apporter le soutien de notre parti.

Tous les matins, à partir de 5 h, les grévistes se rassemblaient devant le centre, viennent aux nouvelles et s'installaient au café qui est en face. C'est là qu'un camarade délégué CGT s'attache avec nous ce jeudi matin 29 mai pour parler de la grève. (Les propos sont rapportés d'après des notes).

Peux-tu d'abord nous décrire l'entreprise qui vous emploie ?

C'est la Sita, une multinationale. Le groupe et ses filiales, ça fait 4 000 personnes. Il y a la fabrication des camions et la vente dans le monde entier ; et puis le ramassage. Comme ils disent : « Vous, les ouvriers du ramassage, vous ne rapportez rien, c'est la vente qui rapporte ».

Comment ça se passe la journée de boulot ?

On commence à 5 h 30 et on a une tournée à faire, pas d'horaires fixes. Le lundi, on a deux tours à faire minimum ; quelquefois quatre tours après les fêtes ; dans ce cas, ça fait une journée de 5 à 16 heures. Parfois, il y a les marchés à faire l'après-midi. Certains même retravaillent après.

Mais ce système de tournée qui existe depuis 74 a fait qu'au début les gars se dépêchaient pour terminer plus tôt ; ça a fait du tort car le patron en a profité pour rallonger la tournée : ils nous ont donné des bennes plus grosses : 19 m³, puis 22 m³. Et puis, ils ont supprimé des bennes.

Vous avez des bennes qui soulèvent mécaniquement les poubelles à l'arrière ?

Très peu, car ce système est moins rapide. Tout se fait à la main. Ça fait de rudes journées.

Il y a des accidents du travail ? Des tours de rein sans doute ?

Oui, bien sûr et puis au niveau de l'hygiène on fait

le ramassage de cliniques et elles ne sont pas toujours bien équipées. J'ai vu une fois un gars qui s'est retrouvé avec une seringue hypodermique au bout du doigt.

Tu peux nous parler de vos salaires ?

Les rieurs touchent 2 780,00 F de base et les chauffeurs 3 440,00 Francs. Après, il y a les primes (ancienneté, assiduité, prime du matin, de 2e tour, de 3e tour), mais ça ne va pas chercher bien loin.

LA GREVE

Comment la grève a-t-elle démarré ?

On avait déposé un cahier de revendications le 29 avril. Plus tard, on a eu la réponse : « Vos revendications sont à l'étude ». On a réuni les gars le 20 mai pour leur rendre compte. Ils ont décidé : « On s'arrête » à 100%. Nous sommes 300 (dont 150 syndiqués CGT).

Les revendications : 1) augmentation des salaires 2) revalorisation des primes et intégration dans le salaire 3) titularisation des rieurs dans les mêmes conditions que les autres 4) mêmes droits pour les travailleurs français et immigrés 5) la retraite à 55 ans.

A l'heure actuelle, des gars qui arrivent à la retraite, on n'en connaît pas.

Après, on a contacté les autres centres pour les faire arrêter ; on a été les voir. Les

centres de Courtabœuf, Issy les Moulineaux, Ivry, Viry-Chatillon, Pantin, se sont arrêtés.

Vous avez eu le soutien des mairies de gauche concernées ?

Oui, plusieurs maires sont venus nous voir ; ils nous ont assuré de leur soutien et qu'ils ne feraient pas enlever les ordures par d'autres. Eventuellement, s'il y avait des coins critiques, ils nous demanderaient de les faire en nous payant directement et en déduisant la somme de la facture de la Sita (car la Sita passe des contrats annuels de ramassage avec les municipalités). Il n'y a que Bourg-la-Reine et Chevilly qui font ramasser les ordures.

Le matin du jeudi 29 mai, réunion avec la direction. Elle cède sur certains points :

— 105,00 F d'augmentation sur la base de 2 780,00 F, plus 3% au 1er juin et 3% au 1er juillet, ainsi qu'une augmentation des primes.

— elle accepte la titularisation des rieurs ;

— 5 jours de grève payés ;

— elle accepte de négocier dans un délai d'un mois sur le statut des immigrés, mais refuse de discuter de la retraite.

Les délégués réunissent les grévistes et la reprise est décidée à 100%. L'unité des travailleurs ne s'est pas démentie d'un bout à l'autre. Les acquis sont applicables à tous les centres et les travailleurs de la Sita sont satisfaits de ce premier recul de la direction. Sans doute le souvenir de la combativité des nettoyeurs du métro a-t-il pesé dans la balance ?

Correspondant HR

Dans la journée de dimanche 25 mai, sur le marché de Bagneux, les militants du PCML de Bagneux avaient organisé une collecte de soutien qui rapportait 220,00 F.

FAIRE ANNULER LA CONVENTION MEDICALE

Ticket modérateur : 5 à 12% à déboursier en plus

L'attaque menée par Giscard-Barre contre les mutualités s'inscrivant dans l'attaque générale contre le droit à la santé et donc contre le pouvoir d'achat des travailleurs ne peut avoir pour prétexte un redressement financier puisque les mutualités sont financées par les cotisations des travailleurs ; le décret imposant « le ticket modérateur » est tout simplement « une ingérence au niveau des mutualités, leur interdisant de rembourser les mutualistes comme par le passé (...) ». 5 à 12% des frais de santé resteraient à la charge des mutualistes, c'est-à-dire que pour nous, il s'agit bien d'une politique pour dissuader les gens de bien se soigner ; c'est vrai qu'un mutualiste se soigne plus facilement parce qu'il a des facilités (ex : souvent il n'a pas besoin de faire l'avance de l'argent) et puis parce que se soigner est alors moins coûteux ».

D'autres actions encore comme la démarche auprès des élus pour qu'ils votent à l'Assemblée nationale contre le ticket modérateur, le soutien des deux mutualités aux journées de grève des 13 et 23 mai et aussi l'action engagée avec les comités d'entreprise et les responsables syndicaux pour créer des liens afin de mieux informer les travailleurs que la dégradation du rôle joué par les mutualités équivaudrait à une prise en main de ce secteur par des assurances privées et que cela se ferait au détriment des travailleurs ».

Ce sont là les propos d'un membre de la FNMT (*) qui a participé au congrès d'avril 80 et qui m'a parlé de l'ambiance qui régnait à ce congrès, des actions envisagées pour obtenir l'abrogation du décret sur le ticket modérateur.

« A ce congrès, ce qui frappait, c'était l'ambiance, la volonté des délégués (8 000 en tout) d'obtenir un résultat. On a vu la force que représentait la mutualité en France. »

ce que représentait la mutualité en France.

« A l'issue de ce congrès, il était clair pour tout le monde que l'objectif à atteindre était l'abrogation du décret et qu'il fallait agir. La 1ère action des mutualités a été le refus d'appliquer le décret, actuellement les mutualités sont en quelque sorte hors-la-loi et passibles de poursuites puisque, normalement, elles devraient déjà appliquer le décret. »

D'autres actions encore comme la démarche auprès des élus pour qu'ils votent à l'Assemblée nationale contre le ticket modérateur, le soutien des deux mutualités aux journées de grève des 13 et 23 mai et aussi l'action engagée avec les comités d'entreprise et les responsables syndicaux pour créer des liens afin de mieux informer les travailleurs que la dégradation du rôle joué par les mutualités équivaudrait à une prise en main de ce secteur par des assurances privées et que cela se ferait au détriment des travailleurs ».

Correspondant Montpellier

(*) FNMT : Fédération nationale des mutualités de travailleurs



La discussion de la loi Berger au Parlement a été reportée, après les grandes manifestations du 13 mai. Cet odieux projet n'est pas abandonné, pas plus que le ticket modérateur d'ordre public et le gouvernement compte bien faire appliquer la nouvelle convention médicale, instaurant une médecine des riches et une médecine des pauvres, bien qu'aujourd'hui toutes les forces doivent être rassemblées pour stopper l'attaque, la bataille capitale.

la loi Berger au Parlement a été reportée, après les grandes manifestations du 13 mai. Cet odieux projet n'est pas abandonné, pas plus que le ticket modérateur d'ordre public et le gouvernement compte bien faire appliquer la nouvelle convention médicale, instaurant une médecine des riches et une médecine des pauvres, bien qu'aujourd'hui toutes les forces doivent être rassemblées pour stopper l'attaque, la bataille capitale.

Convention médicale Santé des riches, santé des pauvres

La nouvelle convention médicale signée entre le gouvernement, les caisses de Sécurité sociale (dont le directeur, Derlin, est membre du PS), la Fédération des médecins de France (syndicat ultra-minoritaire regroupant essentiellement des spécialistes et des médecins non conventionnés) officialise des atteintes au droit à la santé dont certaines étaient progressivement mises en place, unilatéralement, par les caisses depuis plusieurs mois.

Les TSAP : tous les actes des médecins sont mis sur ordinateur. Régulièrement, ils reçoivent des relevés des caisses de Sécurité sociale pour vérifier s'ils prescrivent trop, visitent trop... Des pressions qui ne sont pas faites pour améliorer la qualité de la médecine en France, qui en aurait pourtant bien besoin, mais pour rentabiliser la Sécurité sociale au détriment des usagers.

L'enveloppe globale : dorénavant, les tarifs des principaux actes médicaux désignés par des lettres (C pour une consultation, V pour une visite, K pour les actes chirurgicaux) seront indexés sur le produit intérieur brut. Jusqu'à maintenant, la progression des dépenses de santé approchait les 7,5% alors que le PIB n'augmentait que de 4,1%. Cela signifie concrètement que la progression des dépenses couvertes par la Sécurité sociale ne devra pas

excéder 2 à 3%. Les tarifs des actes médicaux seront donc réévalués régulièrement afin que les dépenses à la charge de la Sécurité ne dépassent pas les limites imparties. Le gouvernement met en place des comités économiques dont l'objectif ne sera pas de surveiller la qualité des soins et d'assurer aux médecins une formation permanente — autre que la lecture des bulletins édités par les trusts pharmaceutiques — mais bien plutôt de contrôler étroitement les prescriptions des médecins tout en veillant aux intérêts des trusts pharmaceutiques.

La mise en place d'un double secteur : un secteur d'honoraires libres où les travailleurs ne seront remboursés que du montant des lettres-clés (à l'heure actuelle C : consultation : 40,00 F) quel que soit le prix que fixera le médecin selon la tête du client. Pour les moins nantis, un système où certains soins seront remboursés mais où les médecins verront leurs prescriptions strictement contrôlées non en fonction des besoins des usagers mais du capitalisme. Un des exemples de l'esprit de la nouvelle convention : les arrêts de travail comporteront un quatrième volet où le médecin devra indiquer son diagnostic : que restera-t-il de la liberté de prescription et du secret professionnel ?

UNE BATAILLE CAPITALE

Appel du Parti Communiste Marxiste-Léniniste

La nouvelle convention médicale, adoptée le 23 mai par le C.N.P.F. et F.O. à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et signée par une organisation minoritaire de médecins (F.M.F.), représente un coup très grave porté au droit à la santé et au pouvoir d'achat des travailleurs :

- Cette convention organise le rationnement des soins et des traitements en contraignant les médecins conventionnés à ne pas dépasser une « enveloppe globale » : tout médecin prescrivant plus que la moyenne sera sanctionné ;
- Cette convention multiplie les dispositifs de contrôle des médecins (fichage sur ordinateur de l'ensemble de leurs prescriptions) et des travailleurs (institutionnalisation du contrôle médical patronal des arrêts de travail) ;
- Cette convention entraîne une augmentation sensible des frais médicaux restant à la charge des travailleurs : les consultations ne seront remboursées qu'à 75% du tarif officiel pour tous les médecins, y compris ceux qui auront choisi le « secteur libre », c'est-à-dire fixant eux-mêmes leurs tarifs. Pour les médecins hors convention ou déconventionnés pour avoir dépassé leur « enveloppe globale », les remboursements seront presque nuls.

Le but de cette convention est clair : il s'agit d'instaurer un double secteur : une médecine de haut niveau pour les riches et une médecine au rabais pour la grande majorité des travailleurs. C'est une attaque grave des intérêts de la classe ouvrière et de l'ensemble du peuple.

IL FAUT FAIRE ANNULER CETTE NOUVELLE CONVENTION

Les actions menées ces dernières semaines par les travailleurs et leurs organisations syndicales ont déjà permis de retarder la discussion du projet Berger et d'empêcher l'application du ticket modérateur d'ordre public, interdisant les remboursements à 100% des dépenses maladie par les mutualités.

Aujourd'hui la riposte contre la nouvelle convention médicale est urgente. La journée de grève du 5 juin doit permettre, après celle du 13 mai et la mobilisation du 23 mai, de faire reculer le gouvernement et le patronat.

Il faut amplifier la mobilisation des travailleurs, de leurs organisations syndicales et politiques, des médecins, des mutualités, des associations populaires, dont les intérêts convergent contre la convention.

Cette mobilisation doit se faire DANS L'UNITÉ DES TRAVAILLEURS. Dans chaque atelier, dans chaque entreprise, dans chaque quartier. C'est nécessaire et c'est possible. Les divergences sur d'autres questions ne sauraient conduire à faire preuve d'attentisme ou de sectarisme : nous sommes tous opposés à l'instauration du double secteur, nous avons intérêt à empêcher l'application de la nouvelle convention.

Ensemble, nous pouvons exercer un rapport de force favorable. Notre Parti, l'ensemble de ses militants, sont prêts à participer à toute initiative unitaire pour défendre le droit à la santé, pour faire échec à la nouvelle convention ; ils participeront et appellent à participer massivement à la grève du 5 juin et aux manifestations.

30 mai 1980

Gilles CARPENTIER

RIEN DE BON DANS LES

Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT a rencontré sur sa demande, le 28 mai, le Président de la République Giscard d'Estaing.

Qu'est-il allé négocier chez l'homme qui conduit l'offensive antisociale et antipopulaire dont les coups touchent aujourd'hui gravement le droit à la santé des travailleurs, leurs libertés individuelles, syndicales, leurs droits fondamentaux tel que le droit de grève, etc ?

Sur la base de quel rapport de force, sur quel terrain est-il allé discuter ? Quelle attente a pu être déçue lors d'une telle rencontre (puisque c'est déçu qu'Edmond Maire est sorti de l'Elysée) ?

Quel rôle en fin de compte a pu jouer une telle initiative ?

Cette démarche de Maire se situe tout à fait dans le cadre de l'orientation mise en œuvre depuis deux ans par la direction de la CFDT : le recentrage, tout comme la précédente, au lendemain des législatives de mars 1978 et elle relève de la même logique.

A l'époque, Edmond Maire s'était justifié en déclarant que sa demande de négociation s'appuyait sur la mise en minorité de la po-

litique Giscard-Barre au premier tour des élections : c'est ce qu'il avait dit à la tribune du 38e congrès de la CFDT à Brest, en réponse aux vives critiques de nombreux délégués.

C'est cette fois pour mettre un pied du mur, par rapport à ses engagements et promesses, le Président Giscard d'Estaing, futur candidat aux présidentielles de 1981.

Dans ce cas comme dans

le précédent, le « rapport de force » est constitué par la large réprobation à l'égard d'une politique, sa mise en minorité, passée, mesurable aujourd'hui, ou possible demain... Quant au terrain, c'est celui de la concertation ouvert par Giscard lui-même et relancé par lui à plusieurs reprises. C'est le terrain où l'on trouvait surtout jusqu'ici Bergeron, dirigeant du syndicat FO. Il n'y a certes rien à attendre, rien de bon, de ce type de rencontre.

Nous y sommes pour notre part totalement opposés aujourd'hui comme nous l'avions été en 1978, à l'égard d'Edmond Maire comme de Georges Ségué qui avait alors fait la même démarche.

La concertation, la solidarité concertation sociale, la porte ouverte aux syndicats, tout cela, Giscard l'avait alors lancé sur la base d'un rapport de force qui lui

SALONS DE LA CONCERTATION

était particulièrement favorable : succès des premiers plans Barre appliqués sans grande opposition, au meilleur profit des patrons ; désarroi et désillusion prévisibles parmi les travailleurs après l'échec de l'Union de la gauche...

Qu'y a-t-il de changé aujourd'hui ?

Patronat et gouvernement ont poursuivi et accentué leurs menées antipopulaires ; plus que jamais, les choses se manigancent dans les cabinets des ministres et les bureaux du CNPF. C'est clair, dans ces deux années, l'ouverture sociale, la concertation giscardienne ont bien fait leurs preuves ! Ce qui est clair aussi, c'est que ces temps derniers, les travailleurs ont manifesté leur résistance et obtenu d'eux un recul, bien fragile encore, du gouvernement (le report, pour l'instant, de

la discussion au Parlement de la loi Berger). C'était sur le terrain de l'action de masse : les débrayages et manifestations massifs des 13 et 23 mai principalement.

C'est pourquoi, dans un tel contexte, la démarche d'Edmond Maire est particulièrement négative puisqu'elle constitue en quelque sorte une relance de cette concertation dont les faits et l'action des travailleurs ont justement montré le caractère illusoire et dangereux, une caution à Giscard au moment où il porte les pires coups contre les travailleurs.

Au moment où la violence attaque antisociale du gouvernement est un tant soit peu enravée, pour ce qui concerne le droit à la santé, par l'action des travailleurs ; au moment où la perspective est ouverte de consolider et d'élargir leur résistance sur ce point et

quelques autres (les lois contre les immigrés par exemple), par de nouveaux et plus puissants mouvements de grève et manifestations ; au moment où tout devrait donc être fait dans ce sens ; à ce moment-là, justement, Edmond Maire va frapper à la porte de Giscard pour parler des bas salaires et demander l'ouverture plus rapide de négociations sur ce point !

Dans ces circonstances, sur quel terrain se place-t-il donc ? Sur celui où ne sont pas, en tout cas pas encore, les travailleurs ! Ce qu'il met en avant, c'est bien la discussion sans l'action qui conduit tout droit sur le terrain patronal ! Et ce n'est pas l'exemple de la négociation sur l'aménagement du temps de travail qui nous démentira, au contraire : ou verte sans que les travailleurs soient sur elle par leur action, cette négociation

pour base un plan (le plan Giraudet) dont l'essentiel est en fait la remise en cause extrêmement grave de conquêtes ouvrières telles que la loi des 40 heures !

Discussion des responsabilités syndicales avec le gouvernement, ministres ou Président de la République ? Nous ne sommes pas contre par principe. Nous sommes contre s'il n'y a pas derrière la mobilisation et l'action des travailleurs sur les points abordés dans la discussion, si cela peut apparaître comme une caution syndicale aux belles paroles du plus haut représentant des monopoles, au moment où, en fait de concertation, il conduit une attaque systématique contre les travailleurs.

Dans de telles conditions, ni le syndicalisme de classe, ni les travailleurs n'ont quoi que ce soit à gagner dans les salons de l'Elysée.

D'autres sont emprisonnés et condamnés comme « droits communs », façon habile de nier l'existence de prisonniers politiques et donc de leur refuser les droits. Selon la logique du pouvoir, il n'y aura bientôt plus de prisonniers politiques... Il n'y aura plus que des « droit commun ». Mais les étudiants ou les habitants du Cap Sizin actuellement emprisonnés pour s'être opposés aux violences policières sont-ils autre chose que des prisonniers politiques ? Et ces Tahitiens qui combattent le colonialisme et ses expériences nucléaires dans leur pays ? D'autres enfin sont emprisonnés par la plus arbitraire des juridictions : les tribunaux militaires.

D'autres enfin sont emprisonnés par la plus autoritaire des juridictions : les tribunaux militaires.

S'agit-il d'approuver tous les actes commis par les uns ou les autres? Non. Mais ces hommes sont en prison pour s'être opposés, à leur façon, à cette politique dont nous souffrons tous. Nous sommes du même camp : celui du peuple.

Leur libération et leur amnistie font partie des combats d'aujourd'hui.

FRANÇOIS BERNARD

Pierre BURNAND

A black and white photograph showing a high-angle view of the Reichstag dome in Berlin. The dome's unique design, featuring a glass and steel shell, is prominent in the foreground. Below the dome, the dark, textured surface of the building's facade is visible, punctuated by a series of small, rectangular windows. In the background, the city of Berlin stretches out, with various buildings and structures visible under a clear sky. The photograph is tilted slightly to the right.

«La correction»

«La correction»

Du 28 avril au 26 mai, trois des sept Tahitiens emprisonnés à Fresnes ont fait la grève de la faim. Ils appartenaient au commando *Le sang des ancêtres* et au parti *Tahitien libre*.

Les autres ont entamé leur grève de la faim, pour des motifs qui leur sont propres. Ils ont partagé leurs cellules — les cellules dites «révisites» — en trois parties : une pour la détention dans des nettoyeurs, une

[illegible]

**Des Tahitiens prisonniers en France
pourquoi ?**

La définition même du prisonnier politique est extrêmement fluctuante. On peut dire, pour résumer le problème, que la tendance des États modernes est de faire basculer toute opposition dans la catégorie des droits communs pour la discréditer. Cette catégorie se définissant dans l'esprit du législateur par l'intérêt personnel, par l'avidité au gain, par le goût de la violence, cette assimilation est destinée à faire passer un certain nombre de militants politiques pour des gens dangereux qui sont plus à condamner comme des droits communs qu'à protéger comme des gens généreux, idéalistes, qui mériteraient une certaine considération. La tendance actuelle du droit est de provoquer un certain nombre de restrictions qui écartent de la qualification de politiques toute une catégorie de personnes actuellement jugées et emprisonnées. Pour moi, il existe en France une importante proportion des détenus qui sont de caractère politique. Je pense aux insoumis,

Je trouve extrêmement dangereux qu'on abandonne ces crières subjectifs au nom d'une théorie beaucoup plus abstraite. On dit « il y a un certain nombre de délits qui ne peuvent pas être politiques parce qu'ils utilisent une violence considérée a priori comme odieuse et dangereuse pour l'Etat ». C'est là pour moi une hypocrisie dans la mesure où les états eux-mêmes sont surarmés, avec des armements sophistiqués. A côté de cela, la violence des individus paraît relativement dérisoire.

On voit que tout ce qui avait été conquis au 19^{ème} siècle en particulier sur le traitement des prisonniers politiques a été érodé, éliminé, au profit de mesures que l'on pourrait qualifier de torture propre, tels que l'isolement, les quartiers de haute sécurité.

En France, il n'y a pas de statut de prisonnier politique. On ne veut pas utiliser le mot de prisonnier politique, mais on donne dans les prisons un régime spécial qui est en quelque sorte un régime politique. La grande conquête des prisonniers sur ce plan-là était le regroupement. La revendication essentielle des prisonniers politiques est de pouvoir se parler, se rencontrer, se voir, avoir des promenades ensemble, discuter ensemble de leur idéal politique. Le paradoxe, aujourd'hui, est que ceux que l'Etat défère devant sa Cour de sûreté, les Corses par exemple, bénéficient du régime spécial, mais ce sont les seuls qui en bénéficient. Les prisonniers politiques déferés devant les Cours d'assise se trouvent soumis à l'isolement total et dans l'impossibilité de se retrouver. Là on retrouve l'exemple des Tahitiens, qui sont dans l'impossibilité d'être sous le régime spécial parce qu'ils sont considérés comme non-politiques.

juillet 1978 : 7 personnes (un chômeur, un instituteur, un technicien, un menuisier, un OS, deux employés) arrêtées en février, sont condamnées à des peines allant de 4 à 8 ans de prison ferme.

Novembre 1978 : Chenevière et Montauzier sont condamnés à 15 ans de prison pour l'attentat contre le château de Versailles. Ils seront à nouveau condamnés à 15 ans en octobre 79 pour d'autres faits. Les deux peines ont été confondues. L'un est monteur offset, l'autre chauffeur-livreur.

Octobre 1979 : un étudiant, un ouvrier électricien de l'arsenal de Brest et un cultivateur sont condamnés à des peines de 5 ans (dont 18 mois avec sursis) et 4 ans.

Arrêtés en juin 1979, toujours en détention préventive, 10 personnes (deux éducateurs, un crépier, un cafetier, un électricien, un maçon, un menuisier, un cuisinier, un vendeur, un stagiaire FPA), attendent leur procès.

Arreté en février 1980, Jacques Surzur est toujours emprisonné. Comme l'indique le comité breton antirépresseur de Brest : « Vivre en Bretagne aujourd'hui, c'est s'affronter à des problèmes cruciaux : c'est pointer toutes les quinze à l'ANPE ou alors quitter le pays ; c'est passer 8 heures par jour, 40 heures par semaine dans des usines pirates employées à des travaux d'OS ; c'est voir des gros propriétaires cumuler des terres alors que des jeunes en cherchent pour s'installer régulièrement pollués par les naufrages des super-tankers ; c'est la mainmise sur le littoral pour le tourisme de luxe ; c'est aussi vivre chaque jour l'oppression de la violence intransigeante du gouvernement, nous ayons à lui répondre par des formes d'expression et de lutte de plus en plus dures. Ce pourquoi des dizaines de militants politiques bretons sont inculpés par la Cour de sûreté de l'Etat. Il ne s'agit pas d'apporter une caution aux actes éventuels mais de dénoncer la répression dont ont été victimes militants syndicaux, culturels, écologistes, qui n'ont qu'un « tort », celui de se battre pour les intérêts des Bretons ».

Ils sont actuellement cent prisonniers politiques corsas dispersés dans quatre prisons de la région parisienne.

80 sont en détention préventive ; 20 autres ont été condamnés à de lourdes peines (un à cinq ans) depuis l'été dernier. Au cours des années 78 et 79, 143 inculpations ont été comptabilisées, 7 non-lieux ont été prononcés. Une dizaine d'autres inculpations ont eu lieu depuis.

Fr. ouvroir.

En outre, Jean-Claude Lucchini, interpellé le 18 janvier 1980 à Ajaccio lors de l'affaire de Bastica, porteur d'un revolver, a été condamné en flagrant délit à trois ans de prison. Thierry Clergues, arrêté le même jour, a été condamné à deux ans de prison dont six mois fermes par le tribunal correctionnel d'Ajaccio.

En 1979 et 1980, 32 inculpés ont comparu devant la Cour de sûreté de l'Etat (dont un « par défaut »). Ils totalisent 152 ans et 7 mois de sûreté de l'Etat ans et 11 mois de suris. 4 ont été acquittés.

Une centaine d'inculpés ont été condamnés à des peines d'inculpés.

Une cinquantaine de surveillés ont été acquittés, 4 ont été acquittés, 7 mois de prison ferme, plus 29
détention préventive, d'autres en liberté provisoire.
Quand ? C'est laissé à l'arbitraire de la Cour de sûreté de l'Etat.
Mardi 27 mai 1980, deux nationalistes corses étaient interpellés à Paris et placés
en garde à vue. Jeudi 29 mai, c'était le tour d'une dizaine d'autres.

Combien de personnes jugées et condamnées comme des droits communs, auxquelles est dénié le titre de prisonnier politique? Pourtant, c'est en raison de leur lutte contre la politique du pouvoir qu'elles sont emprisonnées. Voici un exemple. Celui de trois habitants du Cap Sizun.

Vendredi 29 février 1980 : 11 personnes interpellées, des dizaines tabassées à Plogoff. 6 d'entre elles seront maintenues en garde à vue et déferées au Parquet.

rage du Loch. Les interpellés subirent le même sort que les précédents. L'enquête quotidienne : matriquages, passages à tabac des interpellés, tira tendus de grenades lacrymogènes et jets de grenades offensives... La tension est vive dans le Cap! Les larmes (sur des enfants de 10 ans et des personnes âgées!) dans un dancing à Pont-Croix... Deux heures plus tard, on le retrouve à la pointe du Raz dans le même état que ses victimes de la veille.

Mardi 4 mars 1980 : 6 heures du matin, 7 habitations du Cap Sizun sont encerclées par des dizaines de gardes mobiles, mitrailleurs au poing ! Mises à sac des armes, évacuations violentes des habitants soupçonnés du passage à tabac du garpui, 3 des inculpés moisissent à la Maison d'arrêt de Quimper en attendant que l'instruction s'achève. A la première confrontation, le garde mobile ne les a pas formellement reconnues et à la deuxième, celui-ci s'est fait porter malade...

« Ici, c'est une petite boîte qui tourne rond. Il n'y a qu'un chef : c'est moi. Le règlement, je l'établis et le fais appliquer. »

« Ici, il n'y a pas de régime spécial reconnu pour les politiques. C'est clair ? Vous serez au régime des *«détenu commun»* comme tout le monde. Vous serez à l'isolement total. Une heure de promenade par jour. Vous verrez, la cour n'est pas terrible — en effet, elle mesure 1,5 m sur 9, couverte de grillage et de chevaux de frise. Vous aurez droit à une heure de parloir par jour, à l'insulte des mouches et fétes, et uniquement dans le créneau de 16 à 17 h.

« Inutile d'essayer d'obtenir d'autres avantages. Plusieurs s'y sont cassés les dents avant vous ». Celui qui parle ainsi est le directeur de la prison de Fontainebleau.

... les causes que Maître De Félice a été amené à défendre ces derniers temps, il y a celle de Tahitiens actuellement emprisonnés en France. Il explique ici en quoi consiste leur affaire.

Parmi les causes que Maître De Tahitiens accuse, il y a celle de la France. Il explique ici en quoi consiste leur affaire.

L'affaire se situe dans l'été 1977. A Papeete, un certain nombre de militants tahitiens se sont réunis pour mener des actions contre la présence de l'armée française et contre l'implantation du centre d'expérimentation nucléaire dans le cadre d'une lutte politique pour l'indépendance de la Polynésie. Il y a des mouvements politiques, assez multiples et diversifiés, qui revendiquent soit l'autonomie soit l'indépendance. Il y a tout un bouillonnement qui fait que des jeunes ont voulu aller plus loin dans l'action. Certains jeunes, assez peu politisés mais très déterminés, ont organisé un certain nombre d'attentats contre des installations militaires. Par une espèce de fuite en avant, un groupe de jeunes Tahitiens est allé jusqu'à tuer un ingénieur dans sa maison, à Papeete. Dans un texte qui serait celui d'ici, c'est indéfendable et inexplicable. Mais si vous prenez le contexte tahitien avec tout le déracinement que subit le peuple polynésien, toute cette destruction des structures traditionnelles, avec l'impossibilité pour le peuple polynésien de s'exprimer librement comme un peuple libre, on comprend, on peut expliquer des violences quasi instinctives, en particulier chez des jeunes.

... pour moi de les excuser, mais je suis obligé d'expliquer la, comme l'aboutissement d'une espèce de... empêchés de s'exprimer. Ils... ates voulant le dé... pro-

Il ne s'agit pas pour moi de les excuser, mais je suis obligé d'expliquer ce qui s'est passé cette nuit-là comme l'aboutissement d'une espèce de colère instinctive de gens continuellement empêchés de s'exprimer. Ils se veulent des militants politiques, des Tahitiens patriotes voulant le départ des troupes françaises. Il faudrait essayer de comprendre très profondément ce que sont les Tahitiens, le fait que, par les expériences atomiques, on empoisonne la mer, l'atmosphère, alors qu'il s'agit d'un peuple de pêcheurs et de cultivateurs. Toute pollution dans leur ciel ou dans leur mer les atteint au plus profond d'eux-mêmes. Il nuit une espèce de révolte instinctive contre tout cela.

C'est cette affaire-là qui a été jugée à Papeete en janvier 1979. Avec plusieurs avocats nous sommes venus protester contre le choix des jurés et la législation complètement anachronique et colonialiste de là-bas. Il n'y a que 4 jurés au lieu de 9 en France, choisis parmi les notables parlant le français et n'exerçant pas un métier manuel. Les détenus, qui étaient restés 9 mois sans le moindre visite d'avocat, avaient été interrogés par un juge d'instruction qui n'avait jamais eu en face de lui un avocat, puisque les avocats commis d'office ne s'étaient pas présentés. Ces jeunes Tahitiens sont donc restés complètement sans défense. Nous sommes condamnés à 18 ans ou 20 ans de travaux forcés. Nous sommes déshonorés entre deux hommes. Finalement, l'arrêt de la Cour de cassation et l'affaire ont été annulés.

Il s'agit de revendications politiques. Les mutins emprisonnés en France. La prison de Papete a été renvoyée devant la Cour d'appel de Versailles. Les revendications de ces détenus sont des revendications politiques.

Il y a aussi des mutins qui ont connu une révolte en janvier 1978, à Mérozi. Ceux-là sont également nationalistes tahitiens. Ceux-là sont également nationalistes tahitiens.

Rencontre avec ceux d'Hellemmes

Les militants de notre parti sont organisés en « cellules ». Que font ces cellules ? Quelles sont leurs activités ? Quelles sont les discussions des militants ?

Cela est trop varié de l'une à l'autre, d'un moment à l'autre, pour qu'on trouve la « cellule-type » du PCML...

Aussi avons-nous choisi d'en rencontrer une, dans le Nord, et de raconter « sa réunion de cellule » quelques jours après le 1er mai.

C'est l'une des multiples facettes de la vie et de l'action de notre parti.

Il y a un mois déjà nous avons rencontré les camarades d'Hellemmes; ils sont organisés dans la cellule Pierre Sémard; pourquoi cellule *Pierre Sémard*, pourquoi avoir choisi le nom de ce dirigeant communiste, actif syndicaliste, le cheminot Sémard ? C'est que certains de nos camarades militent aux Ateliers SNCF d'Hellemmes, grosse entreprise de cette localité du Nord.

C'est une réunion de cellule comme les autres. Pas tout à fait car il y a des jeunes lycéens, de nouveaux camarades pour lesquels c'est la première réunion; ce ne sont pas de nouveaux militants pour autant : ils connaissent déjà les camarades, ont agi ces derniers mois ensemble.

C'est un peu plus de 18h; il y a là une dizaine de militants, ouvriers, employés, instituteurs, lycéens. Dans la pièce voisine, les enfants jouent... et parfois viennent interrompre la discussion, trop longue à leur gré. Vers 20h, on se sépare, après s'être encore quelque peu attardé autour d'un verre.

On est quelques jours après le 1er mai; plusieurs camarades de la cellule se sont trouvés au milieu des horions entre les deux services d'ordre syndicaux lors de la manifestation de Lille; une camarade voulant les séparer a pris quelques coups ! La question de la division, de la situation de la classe ouvrière est à l'ordre du jour. Les camarades responsables de la cellule se sont efforcés de faire un tour d'horizon de la situation politique d'ensemble : la

division, un certain découragement, les attaques patronales. Aux Ateliers d'Hellemmes, après la grève de la pause casse-croûte de novembre dernier qui avait mobilisé 70% des gens, la direction lance la chasse aux militants : sanctions contre les délégués, primes sautées, 4 heures de grève retirées pour deux heures, affichage contrôlé, etc. La direction lance les ballons d'essai de la répression antisyndicale car les Ateliers sont un « phare » pour les cheminots du département du Nord. A la Thomson, les divisions des états-majors syndicaux sont transposées au niveau des sections syndicales; certains cherchent noise à d'autres et se font de mauvaises querelles. Employée à la Sécurité sociale, une camarade n'a pas encore eu de directive d'action pour la journée du 13 mai; la fois précédente, sa section a reçu les affiches et les tracts le lendemain de la journée d'action !

C'est la vie et l'action quotidiennes des camarades qui viennent enrichir l'analyse de la situation d'ensemble. Et en commun, on se pose les questions : comment expliquer les attitudes sectaires de la section CGT ici, comment expliquer la passivité de la CFDT là ? Notre parti doit-il prendre parti pour l'une ou l'autre des grandes centrales syndicales ? Ne sommes-nous pas un peu cégétistes après avoir été cédtistes ? Les situations sont différentes d'une boîte à l'autre, et à travers ces cas différents se dégage l'orientation fondamentale d'action de notre parti dans les entreprises, par le travail politi-

que et syndical de ses militants. Des jeunes camarades encore peu impliqués dans ce travail dans les entreprises n'ont pas pris part à la discussion.

Certains sont tout nouveaux dans le parti et écoutent le rappel de l'activité de la cellule ces derniers mois : l'action menée lors de la grève des Ateliers, la collecte de 550,00F rassemblée par la cellule pour soutenir les gars, les liens tissés avec la population et des travailleurs à cette occasion, les difficultés pour la remettre aux grévistes, en raison du blocage de certains responsables, les articles de presse réalisés et vendus à l'occasion de la grève, les diffusions sur le quai avec des panneaux qui suscitent la discussion avec les travailleurs.

Ces jeunes camarades connaissent mieux l'action menée dans le mouvement contre les stages Beullac, trois d'entre eux ont adhéré au parti dans cette bataille. Ils envisagent de faire un journal de lycéens à la rentrée et ont réuni autour d'eux des jeunes de lycées classiques et de lycées techniques de la région intéressés par cette aventure.

Les camarades parlent aussi de la presse du parti. Ils regrettent la suspension du quotidien; avec lui, lors des actions aux Ateliers, dans les lycées, par l'interview de syndicalistes à la Thomson par exemple, ils ont tissé des liens très fraternels, ils ont multiplié des contacts qui durent. Il faut changer les habitudes et agir autrement, faire sans doute plus de tracts et organiser la vente de l'hebdo. Pour le premier numéro, les résultats sont minces et les camarades se sont fait prendre de vitesse; déjà le second est là; « ça va bouchonner si on n'y prend pas garde » dit un camarade. Aussi des dispositions sont-elles prises pour organiser la diffusion de l'hebdo. Une petite équipe, au sein de la cellule, y consacrera plus de temps : organiser des porte à porte afin de dégager des lecteurs réguliers (la cellule l'a déjà fait pour le bimensuel), choisir les lieux d'intervention, faire une liste des amis et des contacts et développer les abonnements, système moins lourd que la vente de la main à la main hebdomadaire, organiser une vente régu-

lière dans un secteur de la ville, continuer les ventes auprès des entreprises où nous militons; les quatre militants de cette équipe ont du pain sur la planche !

La réunion a pris fin mais les discussions continuent autour d'une bière. Les jeunes camarades n'ont-ils pas été un peu dépayés ? Sans doute ! Il y a des mots, des expressions qu'ils n'ont pas saisis; la prochaine

fois, il faudra interrompre, exiger des explications, une aide des « anciens ». La prochaine fois, c'est dans trois semaines, mais certains se retrouveront avant, au travail ou dans l'action militante, ensemble, et presque tous, dans deux jours, à l'occasion du meeting de Fiterman sur les libertés à Fives, où ils doivent distribuer un tract et discuter avec des militants du PCF.

C.G.



POUR L'AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES EN INDONESIE

Depuis le coup d'Etat militaire de 1965, plus de 100 000 prisonniers politiques indonésiens, dont de nombreux communistes du PKI, croupissent dans les prisons et les bagnes sans qu'aucun jugement n'ait été rendu. Fin 1979 et à la suite notamment d'une campagne internationale, la plupart étaient libérés, mais continuent à être en butte à d'importantes discriminations. Aussi, le comité de défense des prisonniers politiques en Indonésie (Tapol) a-t-il lancé une pétition pour donner un nouvel élan à la lutte contre cette répression.

PETITION : AMNISTIE

POUR TOUS LES EX-PRISONNIERS POLITIQUES ET LES DROITS DEMOCRATIQUES POUR PRAMUDYIA !

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons appris la libération, fin décembre 1979, de la plupart des prisonniers politiques indonésiens détenus (sans jugement) depuis près de 15 ans, entre autres, celle de l'écrivain Pramudya Ananta Tur. Cependant, il s'avère que ces libérations sont, de façon générale, accompagnées de nombreuses restrictions pour tous les ex-prisonniers politiques.

Le cas du célèbre écrivain indonésien Pramudya est une illustration particulièrement exemplaire de cette situation.

C'est pourquoi, au nom des Droits de l'homme, nous demandons au gouvernement indonésien :

- 1) de rendre immédiatement à Pramudya Ananta Tur tous les manuscrits qui lui ont été confisqués,
- 2) de permettre à Pramudya Ananta Tur de publier ses livres en Indonésie et à l'étranger,
- 3) de cesser les tracasseries administratives et policières infligées à Pramudya et à tous les autres anciens prisonniers politiques, de lever toutes les pratiques restrictives de liberté qui leur sont imposées, et de leur restituer tous les droits civiques dont ils doivent normalement jouir en tant que citoyens indonésiens.

Nom : Organisation ou adresse : Signature :
(facultatif)

A retourner une fois signée à : Comité de défense des prisonniers politiques en Indonésie, 68 rue de Babylone, 75007 PARIS.

DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact
avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

Téléfilm

Quand le torchon brûle à la ferme

«L'épreuve» sur TF1
mercredi 11 juin 20h30

Si vous aimez rire, si vous pensez que les agricultrices d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec la Germaine de la publicité que nous sert Lustucru chaque soir à la télévision : alors vous regarderez *L'épreuve*, 90 minutes d'une comédie endiablée sur la condition des femmes à la campagne en 1980, un téléfilm signé Alain Dhouailly.

Chassée par son père parce qu'elle vient de rompre avec son fiancé, Annie va chercher refuge en pleine nuit chez le voisin François, ennemi héréditaire de la famille, bientôt suivie par sa mère et par la mère de Philippe, l'ex-fiancé. Les trois

femmes iront chaque jour accomplir leurs huit heures à la ferme puis s'en reviendront manger et dormir chez François.

«Je voulais bien sûr faire un film sur la condition féminine à la campagne, mais

sous forme de comédie» explique Alain Dhouailly, le réalisateur. Il a réussi ! Le risque était grand de tomber dans la caricature méprisante dont les paysans sont trop souvent l'objet sur les écrans d'un certain cinéma français.

Dhouailly a trouvé le ton juste, y compris pour décrire l'humour spécifique à la campagne. On le sent dans les attitudes de François, ses silences, ses sous-entendus.

Pourquoi Robert a-t-il chassé sa fille ? Pourquoi Louise, la femme de Robert, va-t-elle dormir à l'extérieur après avoir accompli ses huit heures dans la ferme ? Qu'est-ce qui a provoqué la rupture entre Annie et son fiancé ? On parle d'une épreuve qu'elle voulait lui imposer : en fait, elle voulait qu'avant de se marier il accomplisse pendant deux jours les tâches de sa propre mère à la ferme pour se rendre compte des travaux des femmes à la campagne !...

Les va-et-vient, les rebondissements, les quiproquos, permettent de montrer la complexité des personnages et leur évolution. François, dans une certaine mesure, joue ici un peu le rôle-clé du valet dans les comédies de Molière, comme Scapin ou Sganarelle. Il fait le lien entre le père et les enfants. Le comique ne tourne jamais à vide. Il n'est jamais gratuit, il est provoqué par le bouleversement de l'ordre des choses. On rit devant l'affo-

lement des maris en quête de leurs épouses «fugueuses». On rit devant l'évolution de François qui, bousculé par les événements, secoue à 50 ans l'autorité patrilinéaire et annonce au paternel qu'il aide l'ennemi séculaire : son voisin Robert et qu'il va adhérer au syndicat de producteurs.

Le personnage du maquignon et ses rapports de type paternaliste avec François sont très bien vus. L'autoritarisme de Robert, très exigeant pour sa femme sur le plan du travail, est aussi très vrai, de même que les relations entre François et son père et leur évolution sont très bien rendues.

Quiproquos, rebondissements, relancent à chaque instant l'action et déclenchent le rire. Mieux que par un discours didactique, Alain Dhouailly nous fait toucher du doigt la dure condition des petits et moyens paysans qui veulent rester à la campagne à l'heure de la loi d'orientation.

Rester à la terre rime de plus en plus souvent avec célibataire.

Léon CLADEL



Jacques Rispal

que l'on a trop souvent cantonné dans des rôles de traîtres et de faux-jetons interprète avec brio le rôle de François, il compose un personnage très riche et très complexe.

Jacques Rispal, après avoir vécu avec ses parents dans les maquis du Périgord, s'engage courageusement dans les réseaux de soutien au FLN, ce qui lui vaudra trois ans de prison en 1960.

Alain Dhouailly

a déjà tourné notamment l'inutile envoyer photo sur les problèmes d'un paysan pauvre qui a du mal à moderniser son exploitation pour faire face aux diktats des coopératives laitières et qui veut aussi échapper à la solitude. Il a réalisé l'an dernier *Le loup cervier* sur une filature du nord de la France. Il prépare actuellement un film sur la fermeture d'une école dans un village en Dordogne avec Emmanuelle Riva, Etienne Bierry, Hubert Deschamps, Pierre Doris, Rémi Carpentier.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 10 juin, TF 1, 20 h 30
DES VERTES ET DES PAS MURES

Un enfant, Jean-Michel, 8 ans, de famille très aisée, rencontre un jeudi, au jardin d'acclimatation, trois enfants de famille modeste. Pour se faire accepter par eux, Jean-Michel leur raconte une histoire : il leur fait croire qu'il a tué un de ses voisins ; les enfants l'aident à se cacher dans les bois. Or, par coïncidence, en revenant chez eux, ils voient la police emmener un cadavre... Il s'ensuit une petite intrigue policière.

Ce téléfilm a le mérite d'aborder les relations entre enfants de classes et de milieux sociaux différents.

Mardi 10 juin, A 2, 20 h 40
Dossiers de l'écran
Film : LA CINQUIEME OFFENSIVE
Débat : TITO ET LA YUGOSLAVIE

Le 15 mai 1943, en Yougoslavie, le général nazi Lütters, sur ordre d'Hitler, lance une armée de 120 000 hommes spécialement équipés et entraî-

nés contre les zones libérées tenues par les partisans yougoslaves dirigés par Tito. Contre les 10 divisions allemandes avec leurs chars et leurs avions, les Yougoslaves opposeront 20 000 partisans insuffisamment armés, mal nourris, mais animés d'une volonté farouche de chasser l'occupant nazi. C'est la cinquième offensive, une bataille impitoyable qui dura 4 semaines. Le 9 juin, Tito est blessé au bras gauche par une bombe, mais il refuse de quitter le Quartier général ; pendant 9 heures, à la tête de ses troupes, il résiste aux attaques incessantes. Le même jour, les partisans brisent l'encerclement allemand.

Ce film yougoslave évoque les 4 semaines de la bataille de Surjeska, le courage des partisans yougoslaves dirigés par Tito.

Dimanche 15 juin, FR 3, 20 h 30
LES ORIGINES DE LA GUERRE

Amoureux sur TF 1, Roger Stéphane sur FR 3, chaque chaîne commémore avec plus ou moins de bonheur la débâcle de 40. FR 3 débute ainsi une série intitulée *La France libre* qui sera pro-

grammée le dimanche à 20 h 30 en juin et juillet. L'introduction, *Les origines de la guerre*, a le mérite de montrer qu'après chaque nouvelle agression, Hitler promettait de s'en tenir là... pour recommencer un peu plus tard. Mais au vu de ce film, on a un peu trop «l'impression» que la politique munichoise et capitulaire de Daladier-Chamberlain est due au pacte germano-soviétique. Par ailleurs, autre contre-vérité, la collaboration serait uniquement le fait de vieux stratèges qui, en 1940, auraient raisonné comme en 1870 : en terme de bataille à l'échelle de la France sans saisir la dimension planétaire du conflit. Voilà qui est un peu rapide et qui oublie dans la politique de collaboration des dirigeants des trusts qui disaient «plutôt Hitler que Blum» et qui ont fait tourner leurs usines pour le Reich nazi (de Wendel, Renault). Les autres épisodes de la série, composés de témoignages et d'interviews de ceux qui ont refusé l'armistice et se sont battus en Afrique, au Moyen-Orient ou ont suivi de Gaulle à Londres, sont plus intéressants. Ils permettent de mieux comprendre quel type de contradictions opposaient au sein de la classe dirigeante les tenants de l'armistice aux gaullistes.



Jeudi 12 juin,
de 17 h à 19 h,
LE POETE CHINOIS
AI QING,
l'égal de Neruda
et Nazim Hikmet
dédicacera ses œuvres
à la librairie Les Herbes
sauvages, 70 rue de Belle-
ville, 75020 Paris, métro
Pyramides.

Né en 1910, il part en 1929 étudier en France, à son retour en Chine en janvier 32, il adhère à l'association des artistes de gauche et fait 3 ans de prison sous Tchiang Kai chek. En 1937, il gagne le Wuhan pour participer à la guerre de résistance antijaponaise. En 1949, il entre à Beijing (Pékin) avec l'armée populaire de libération. Dans les années 50, il rencontre Pablo Neruda et Nazim Hikmet à qui on le compare souvent. De 57 à 76, il connaît une longue période de silence forcé. Ce n'est qu'après la chute de la bande des quatre qu'il peut se remettre à publier des poèmes.

La délégation qu'il dirige est composée de six écrivains chinois. Cette manifestation est organisée en commun avec la librairie *Le Phénix*, victime d'un attentat en mars dernier.

Dans la délégation, on trouve notamment Liu Baiyu dont une nouvelle est présentée dans *Un cœur d'esclave* paru aux Editions du centenaire.

Un cœur d'esclave : nouvelles chinoises contemporaines. Dix nouvelles signées Lu Xun, Ba Jin, Mao Dun, Sun Li, Liu Baiyu, etc. 244 pages, 36,00 F aux Editions du centenaire.

Démocratie nouvelle et socialisme : à partir des textes de Mao Zedong, une analyse de cette étape importante de l'histoire de la Chine et les enseignements que peuvent en tirer les peuples des pays du Tiers Monde dans leur lutte pour la révolution. 104 pages, 18,00 F.

Les prix indiqués sont ceux pratiqués à la librairie *Les Herbes sauvages*, 70 rue de Belleville, 75020 Paris XXe. Par correspondance, adressez vos commandes à *Livres Service*, 24 rue Philippe de Girard, 75010 Paris. Libellez vos chèques à l'ordre des *Herbes sauvages*. Ajoutez 5,00 F pour frais de port.

Cinéma

A VOIR ET A REVOIR

Au moment où les citadins désertent les salles obscures pour le grand air et le soleil, les cinémas affichent quelques bonnes reprises :

Vol au-dessus d'un nid de coucou
La vieille dame indigne
Chronique des années de braise
La salamandre
Les raisins de la colère
Rome, ville ouverte
Une journée particulière
Mieux vaut un bon vieux film qu'un navet nouveau.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Deux maires palestiniens adressent au peuple français

Jeu. 29 mai, à Paris, la grande salle de la Mutualité a vibré sous les ovations faites à l'entrée des deux maires expulsés début mai de Palestine.

Avant le meeting, un compatriote du maire d'Hébron nous a déclaré : « C'est la première fois qu'il y a une telle résistance. La mobilisation est totale. Il y a eu des manifestations dans toutes les villes de Cisjordanie. Cela ne s'était jamais vu depuis 1967. Cela a donné un nouveau sang à la résistance. L'ampleur des représailles aussi a été exceptionnelle : à Hébron (50 000 habitants), quatre mois de couvre-feu, l'armée israélienne a dynamité des maisons. Les gens n'avaient pas le droit de sortir de chez eux et toutes les maisons étaient fouillées une par une ».

De très nombreux messages de soutien ont été envoyés au meeting (organisations arabes, du Tiers Monde, le MRAP, le PCML et le groupe France-pays arabes de l'Assemblée nationale).

À la tribune ont pris la parole : le président de la GUPS (étudiants palestiniens), Maurice Dutin (co-président de France-Palestine), Georges Montaron (directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*), Gisèle Reboul (Collectif national pour la Palestine). Le professeur Michel Larivière (président de l'Association médicale franco-palestinienne) a déclaré qu'« être Palestinien, depuis 32 ans, c'est être expulsé de sa patrie ou sous menace d'expulsion (...). C'est le résultat logique de la charte d'Heretz Israël (le grand Israël). 60% des Palestiniens sont en exil et 40% dans les territoires occupés ».

Il a été souligné que certains demandent que l'OLP revienne sur sa charte, mais ne demandent pas qu'Israël en fasse autant. Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, a souligné : « Nous nous sommes tous prononcés ici pour que le chef de l'OLP puisse venir en France sur invitation du président français ».

Ilan Halevi, Juif antisioniste réfugié en France, a apporté des témoignages de soldats israéliens, sur les ordres de tabassage qu'ils ont reçus. « Il faut leur casser tous les os, ne pas avoir pitié, frapper les gens dans la foule pour que cela se voit ». « Les non-Juifs doivent être considérés comme des sous-hommes » !

« LES SIONISTES NE VEULENT PAS UNE PAIX JUSTE »

Fahed Kawasmeh, maire d'Hébron, après avoir salué la lutte antinazie du peuple français, déclarait : « Le peuple palestinien est-il un peuple de tueurs, de terroristes ? Est-ce que vous étiez des terroristes quand vous luttez contre les nazis, ou des hommes libres qui connaissent le chemin de la liberté ? Nous avons été expulsés parce que nous luttons contre l'occupation, parce que nous avons refusé Camp David, l'autonomie, les pratiques israéliennes... »

« Nous voulons démontrer que les sionistes ne veulent pas une paix juste. La voie qui nous mène à la Palestine ne peut être qu'une voie de lutte ».

Mohammed Melhem, maire de Khalkhoul, a pour sa part retracé très précisément comment s'est passée son expulsion. Enfin, Omar

Bassala, représentant de l'OLP, a notamment déclaré : « Ce qui a été pris par la force ne peut être repris que par la force, c'est pourquoi depuis 1965 a été déclenchée la lutte armée et Camp David vise le peuple palestinien dans ses droits fondamentaux ».

Claude LEBRUN



Sur la photo : le maire d'Hébron à la tribune de la Mutualité. Lundi 2 juin, les sionistes fanatiques ont tenté d'assassiner trois maires palestiniens de Cisjordanie. Le maire de Naplouse, Bassam Chakaa, qui avait déjà fait l'objet d'une tentative d'expulsion, et Kerim Khalaf, maire de Ramallah, ont été grièvement blessés par les bombes posées dans leur voiture. Quant au maire d'El Birech, qui a reçu un colis piégé, il y a échappé de peu. Lors des manifestations spontanées de protestation à Ramallah et Naplouse, la police israélienne a tiré sur la foule.

Missiles chinois : au service de la défense de la paix

Le 21 mai dernier, l'Agence Chine nouvelle annonçait que « la Chine a réussi à lancer des fusées porteuses dans l'océan Pacifique du 18 au 21 mai 1980 ». D'après les informations parues dans la presse occidentale, il s'agit de fusées porteuses intercontinentales ayant couvert une distance d'environ 9 600 km.

Le succès de ces essais signifie que potentiellement la Chine a les moyens d'atteindre tout point du territoire de l'URSS ou des USA. Mais il faudra évidemment du temps entre les essais et la mise en fabrication.

Bien sûr, spontanément, on ne se réjouit pas de l'apparition de nouvelles armes. Mais le monde étant ce qu'il est aujourd'hui, les questions qu'il faut se poser sont : oui ou non la Chine a-t-elle le droit de renforcer ses capacités de défense ? Oui ou non la Chine est-elle l'objet d'une menace ? Oui ou non la Chine défend-elle la paix ?

Ceux qui dénoncent la modernisation de la défense de la Chine voudraient en fait qu'elle soit à la merci des puissances incomparablement plus armées qu'elle, qu'elle n'ait que des fusils à opposer aux armements nucléaires les plus sophistiqués et destructeurs. Reconnaître à la Chine le droit d'assurer sa défense, c'est lui reconnaître le droit d'être en mesure de faire face aux types d'armes qu'un agresseur pourrait utiliser contre elle. La Chine a besoin de se défendre car elle est l'objet de menaces. Faut-il rappeler qu'en 1969 certains milieux militaires soviétiques, dont le journaliste soviétique Victor Louis s'était fait l'écho, préconisaient une attaque nucléaire contre la Chine ? Le même Victor Louis, dont les liens avec le KGB sont connus ainsi que ses relations avec des dirigeants soviétiques, vient de publier un livre où est préconisé un démembrement de la Chine (voir *Revue de défense nationale* de mai 1980). L'entrée du Vietnam dans le Pacte de Varsovie, l'installation de bases militaires sovié-

ques dans ce pays, l'invasion du Cambodge, l'occupation vietnamienne du Laos, le déploiement militaire soviétique à la frontière chinoise sont des menaces tout à fait précises. A-t-on réfléchi également que l'Afghanistan est un pays frontalier de la Chine ? Il y a bel et bien un encerclement militaire de la Chine par l'URSS. Plus la Chine sera puissante pour dissuader une agression ou y faire face et mieux ce sera.

Mais il n'y a pas que la Chine qui soit menacée par l'URSS. L'Europe de l'ouest l'est bien plus encore actuellement en dépit des apparences. Faut-il rappeler que la majeure partie des forces armées soviétiques sont stationnées en Europe ? Que les fusées nucléaires continentales SS 20 sont pointées en direction de l'Europe de l'ouest ? Que l'invasion de l'Afghanistan rapproche l'URSS des voies d'approvisionnement pétrolier de l'Europe ?

À l'heure où l'on parle de plus en plus, et à juste titre, des menaces de conflit mondial, l'intérêt des peuples européens est de s'allier avec la Chine et le Tiers Monde contre les agressions de l'URSS et la volonté de contrôle des USA. Plus cet allié sera puissant et mieux ce sera. La Chine est en effet le pays le plus ferme dans sa dénonciation de la politique de guerre soviétique, tout en ne prétendant pas à dominer d'autres pays. Le renforcement de la puissance militaire de la Chine a un rôle dissuasif contre le déclenchement d'un conflit mondial. Et si malgré tout un tel conflit venait à éclater, la puissance de la Chine serait un gage de victoire pour les peuples.

Pierre BURNAND



SUCCES DE LA CONFERENCE SUR LE CAMBODGE

La conférence internationale sur l'aide humanitaire au Cambodge a révélé l'embaras de l'URSS et du Vietnam qui ont refusé d'y participer autrement qu'en observateur.

Traditionnellement, le Cambodge est une région riche en céréales. Comment expliquer la pénurie et la famine de cette année autrement que par l'occupation vietnamienne ? Si Hanoï retirait ses troupes, l'ONU n'aurait plus besoin d'organiser 2 ou 3 fois par an des conférences internationales pour sauver le peuple cambodgien, a déclaré le représentant thaïlandais.

Plusieurs pays ont aussi accusé Hanoï de ne pas distribuer les aides à toute la population, mais de privilégier les collaborateurs vietnamiens. Enfin, la conférence a décidé d'augmenter les aides à la frontière khméro-thaï, région qui échappe aux troupes vietnamiennes, mais où la résistance cambodgienne est active.

LE REGIME SUD-AFRICAIN HARCELÉ DE L'INTERIEUR ET DE L'EXTERIEUR

Le Conseil des Nations-Unies s'est réuni à Alger du 28 mai au 1er juin, sur la question de la Namibie, toujours occupée par les racistes sud-africains. Ben Gurirab, représentant à ces travaux l'organisation de libération namibienne, la Swapo, a déclaré au journal algérien *El Moudjahid* : « Le Conseil vient de réaffirmer unanimement sa détermination de coopérer étroitement avec la Swapo et d'appuyer pleinement notre lutte jusqu'à l'accession de notre pays à l'indépendance ». Ben Gurirab ne croit pas que le régime sud-africain souhaite une solution pacifique du conflit, quoi qu'il en dise, puisqu'il rejette systématiquement les résolutions des Nations-Unies et qu'il est opposé au plan de règlement de l'instance internationale. Il préfère imposer son propre plan destiné à mettre en place des fantoches à même de préserver ses intérêts et ceux de ses alliés.

La Swapo considère que la poussée des forces patriotiques en Azanie (Afrique du Sud) même est dirigée contre un même régime d'oppression. « Chaque fois dit-il, qu'un front est ouvert à l'intérieur ou à l'extérieur du bastion raciste, cela fait avancer notre cause et affaiblit un peu plus l'ennemi commun ». Dans ce cadre, l'accession à l'indépendance du Zimbabwe, ainsi que le soutien des pays dits de la ligne de front

(voisins de l'Afrique du Sud), constituent un réconfort et un encouragement à persévérer dans la lutte.

LA COOPERATION ET L'AMITIE SINO-JAPONAISES

Lors de sa visite effectuée au Japon, le premier ministre chinois Hua Guofeng a déclaré le 28 mai : « L'amitié sino-japonaise n'est pas seulement le désir commun de nos deux peuples, mais aussi une nécessité de notre temps. En raison de la crise qui frappe le monde dans les années 80, il est absolument nécessaire pour la Chine et le Japon de renforcer leur coopération et de faire des efforts positifs pour la paix et la stabilité en Asie et dans le monde ».

Même appréciation de la part du premier ministre japonais Ohira, qui a déclaré : « Dans les circonstances internationales difficiles, le resserrement graduel des relations entre le Japon et la Chine et l'établissement, aujourd'hui, d'une amitié inébranlable sont d'une grande importance ».

URSS-INDE : LE PLUS GROS CONTRAT D'ARMEMENT

C'est le 27 mai que l'Inde a signé à Moscou avec l'URSS, le plus gros contrat d'armement conclu depuis son indépendance en 1948. Blindés, avions de combat, missiles russes, vont moderniser l'armée indien-

ne qui est une des six plus importantes du monde. Les armes soviétiques constituaient déjà les deux tiers de son équipement. Avec le retour récent d'Indira Gandhi au pouvoir, c'est la relance de la politique d'amitié avec l'URSS et une concrétisation du « Traité d'amitié et de sécurité » soviéto-indien de 1971. Cet accord marque aussi un dangereux rapprochement avec l'URSS concernant les questions de l'Afghanistan et du Cambodge, l'Inde penchant plutôt pour une reconnaissance des fantoches afghans et du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

TROUPES ETRANGERES HORS DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

Parmi la centaine de résolutions adoptées à la conférence des pays islamiques, terminée le 22 mai, l'une d'elles concerne la région de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Somalie...).

La Somalie accueille un grand nombre de réfugiés qui fuient la guerre soviéto-éthiopienne contre le peuple érythréen.

La résolution s'inquiète de l'occupation soviétique et de ses alliés dans la région et de l'intervention continue et de la violation de l'intégrité territoriale de la Somalie.

La résolution demande « le retrait immédiat, total et inconditionnel de ces forces ». Elle décide de « soutenir et de renforcer moralement, politiquement et matériellement » la Somalie pour lui permettre de résister à « la pression et à l'agression étrangères ».

Un Sud-Coréen témoigne :

«Je dénonce les Etats-Unis»

En Corée du Sud, depuis 35 ans, le peuple vit sous le joug américain, sous la botte des dictateurs.

Syndicats interdits, opposition muselée, ses leaders kidnappés, emprisonnés, assassinés.

Mai 80 : le peuple écrit avec son sang une nouvelle page de l'histoire de sa libération



Nous avons rencontré M. Lee, l'un des responsables de l'Association pour la réunification de la Corée par voie d'autodétermination, créé en 1974 et composée de Coréens résidant en France.

Quelles sont les raisons du soulèvement populaire en Corée du sud ?

Il faut rappeler que Park Chung Hee a pris le pouvoir en 1961 par un coup d'Etat militaire. Il a régné comme dictateur pendant 18 ans. Sa politique se résume ainsi : l'industrialisation forcée, avec les capitaux étrangers et la suppression du débat politique et social. L'économie sud-coréenne est structurellement dépendante du Japon qui exerce un pouvoir énorme sur cette économie, parfois présentée comme un « modèle de développement » des pays du Tiers Monde. Mais à quel prix ?

Toutes les revendications sociales et politiques écrasées, la dictature, l'absence de mouvements sociaux, les syndicats qui n'existent tout simplement pas, le droit de grève interdit ! On nous a forcés à nous taire !

Eh bien, au bout de 18 ans de tensions accumulées, le couvercle était sur le point de sauter. En octobre 1979, il y a eu des manifestations à Pusan et Masan. C'est à la suite de ces manifestations que Park a été assassiné par le chef de la KCIA, qui n'était pas un sa-laud pour une fois. Il vient d'ailleurs d'être exécuté. Après la mort de Park, étant donné que le système n'était plus adapté à la société coréenne d'aujourd'hui, il était normal qu'un débat constitutionnel s'engage pour établir un ordre constitutionnel nouveau, mieux adapté aux conditions, c'est-à-dire une certaine libéralisation. On parlait d'élections libres, d'une nouvelle constitution, etc.

Mais l'armée ne l'entendait pas de cette oreille, notamment quelques généraux ambitieux comme ce Chom, qualifié aujourd'hui de

« nouvel homme fort du régime ».

Qui est ce général ? C'est le chef des services de renseignements militaires, un homme de confiance de Park. Et je crois que cet homme là, dès le départ, ne voulait pas céder la place à un gouvernement plus démocratique.

Le 12 décembre 1979, il fait donc un petit coup d'Etat dans l'armée en arrêtant le chef d'état-major et en écartant plusieurs dizaines de généraux. Il prend ainsi le contrôle de l'armée.

En avril 1980, il se fait nommer à la tête de la KCIA, la police politique.

Dès ce moment, les étudiants, les citoyens, les forces démocratiques ont compris que cet homme là ne veut pas démocratiser le pays. C'est sa nomination à la tête de la KCIA qui a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Mais les étudiants ont commis une grave erreur : au nom de l'auto-contrôle, ils ont suspendu les manifestations, vers le 15 mai.

La nuit du 17 au 18, le général Chom étend la loi martiale sur l'ensemble du

américaine dans la division de la Corée après la Deuxième Guerre mondiale, de la répression contre les dirigeants de l'opposition sud-coréenne par la KCIA, de la propagande anticomuniste axée sur la soi-disant menace du Nord pour étouffer la révolte populaire,...

Aujourd'hui, les USA ont encore des troupes en Corée du sud et ils continuent d'y jouer un rôle. Pouvez-vous en donner des exemples ?

Les USA ont 39 000 hommes stationnés en Corée du sud. C'est le dernier stationnement en garnison de troupes américaines sur le continent asiatique. A un moment, Carter avait envisagé de les retirer. Effectivement, il a retiré quelques milliers d'hommes quand il parlait des « droits de l'homme ». Il y a aussi la 7e flotte américaine qui croise en mer de Chine et les forces aériennes américaines stationnées en Corée et au Japon. Il y a donc une région où la guerre froide n'a jamais cessé, c'est la péninsule coréenne.

Autre exemple : pourquoi Park Chung Hee a fait

rencontre était prévue pour le 24 mai 1961. Deux jours après, le 26 mai, Park a fait son coup d'Etat. Ce n'est pas par hasard. Ce sont les Américains qui ont tout calculé. Comme vous le savez, chez nous, un soldat n'a pas le droit de prendre un fusil avec une balle sans l'autorisation du commandant américain.

D'ailleurs, plus tard, Forster Dulles qui était le chef de la CIA, a parlé assez

En Corée, il y a le commandement commun américano-sud-coréen. Toutes les troupes sud-coréennes sont sous le commandement américain. Pour tout mouvement de troupe, il faut l'autorisation de ce commandement.

Le commandant américain est le général Wickham. Or, le 24, le général Wickham donne l'autorisation à l'armée sud-coréenne de dé-

tailler « un nombre indéterminé » de troupes sud-coréennes pour faire face au désordre. Ça, c'est textuel. Ce sont ces parachutistes qui sont venus en renfort à Kwangju et qui sont entrés le 27 pour reprendre la ville.

Et s'il y a quelque chose de positif dans ces événements, c'est qu'ils ont contribué à éclairer la conscience du peuple sud-coréen sur le rôle des Américains. En France, à la radio, on a dit que les Américains n'avaient pas bougé, qu'ils n'étaient pas intervenus. Bien sûr, ils n'ont pas bougé leurs soldats. Mais les fusils « made in USA », les balles de fusil, ne sont pas « made in Korea ». Notre peuple est massacré par les balles des Etats-Unis que je dénonce comme le responsable.

Depuis 35 ans, les USA sont responsables du massacre de nos grandes personnalités, des patriotes, des progressistes. Tous les dictateurs sud-coréens ont été choisis par les Américains pour leur rendre service. Le caractère principal de notre lutte, c'est contre la domination de l'étranger, pour la libération de notre nation, pour la réunification.

Propos recueillis par Claude LIRIA



ouvertement, après sa retraite, des succès qu'il avait remportés pendant qu'il était en fonction. Parmi ces succès, il y avait le coup d'Etat en Corée du sud.

Dans le mouvement actuel, quel rôle ont joué les USA ?

Le 18 mai, les manifestations éclatent à Kwangju et l'armée sud-coréenne réprime brutalement les manifestants. Le même jour, les USA font publier une déclaration disant qu'ils sont très préoccupés et que les nouvelles mesures aggravent le problème. Ce qui n'est pas très clair.

Les 19 et 20, rien, le silence total, ce silence embarrassé. Alors que ces trois jours, jusqu'au 20, c'est le moment où le sang a coulé le plus. Le 21, les citoyens de Kwangju prennent la ville, ils ont gagné provisoirement, face aux troupes qui se sont retirées dans les environs. Le 23, les USA publient une déclaration préchant la modération aux deux côtés.

Quelques heures avant, les étudiants avaient lancé un appel aux USA pour qu'ils servent de médiateur, pour empêcher le massacre, l'effusion de sang. Cet appel n'a reçu aucun écho.

Le 24 également, le porte-avions américain Sea Ko-

Le soutien de la Chine

Sous le titre « Une lutte entre la démocratie et la dictature », l'organe central du Parti communiste chinois a écrit : « Tout en invitant les autorités sud-coréennes à chercher une solution pacifique, les Etats-Unis leur ont permis de faire appel aux troupes sous le commandement conjoint (...). Ce faisant, ils ne peuvent pas se dérober à la responsabilité qu'ils ont en collaborant avec les autorités sud-coréennes dans la répression du peuple ».

LA VIE DE KIM DAE JUNG EN DANGER

« Parmi tant d'autres, il y a un homme, aujourd'hui en prison, qui incarne vraiment l'opposition et les souffrances de notre peuple, c'est Kim Dae Jung. Il a été candidat à la présidence, face à Park, en 1971. Et malgré toutes les fraudes électorales, il a obtenu 46% des voix. Dans une élection plus honnête, c'est lui qui aurait été élu, tout le monde le sait. »

« Après un attentat, il est allé au Japon en 72. Il a organisé les forces démocrates coréennes au Japon et aux USA. Il devenait dangereux. En 1973, il a été kidnappé par la KCIA ».

Arrêté le 16 mai, il doit bientôt passer en jugement devant la Cour martiale. Il risque la peine de mort car on l'accuse d'avoir organisé l'insurrection de Kwangju (alors qu'il était déjà arrêté...) et d'avoir eu des contacts avec des « agents communistes ».

territoire, il fait arrêter ou assigner à résidence surveillée tous les dirigeants de l'opposition, et notamment M. Kim Dae Jung qui incarnait les forces démocratiques. Et c'est cela qui a provoqué cette colère, cette explosion, à Kwangju.

(Ici, M. Lee parle longuement de la responsabilité

VIEU

Avec les OS du cours préparatoire de «La Plaine»

J'enseigne depuis deux ans dans un cours préparatoire à la Plaine-St-Denis.

Cette année, la revendication « 25 élèves par classe » a connu un écho important : grèves d'enseignants et de parents, manifestations, etc.

Pas de problèmes pour moi, ma classe ne compte que 25 élèves. Pas de problèmes... mais...

25 élèves, 9 nationalités différentes : 12 Français, 5 Portugais, 2 Espagnols, 1 Yougoslave, 1 Polonais, 1 Algérienne, 1 Tunisien, 1 Guadeloupéen, 1 Italien...

Trois de ces élèves sont arrivés « non francophones », mais pour plus de la moitié des enfants

d'immigrés, la langue parlée à la maison est la langue d'origine. Parmi les enfants d'immigrés, 12 sur 13 sont fils d'ouvriers. Pour ceux d'origine française, la proportion est de 4 sur 12.

Enfin, pour compléter le tableau, la fréquentation de mes élèves n'est pas stable. Bien souvent, ce sont de nouvelles arrivées et de nouveaux départs, au gré des emplois que les parents ont réussi à trouver (plusieurs parents au chômage).

Mon rôle : apprendre à lire et à écrire « le bon français » à tout ce petit monde ! Dans les textes officiels, un enfant doit commencer à savoir lire à la fin de la première année de l'école élémentaire, c'est-à-dire à la fin du cours préparatoire. On approche de la fin de l'année et tous mes élèves n'ont pas encore appris à lire.

Nos inspecteurs et autres « conseillers » nous répètent souvent : « L'école est un monde à part pour l'enfant, il faut intéresser l'élève par son vécu... »

Son « vécu », c'est l'autoroute sous sa fenêtre, le logement souvent trop petit (5 ou 6 dans 2 ou 3 pièces), le béton des grandes cités, le bruit des camions et surtout, dans bien des cas, ce n'est ni la même langue, ni la même culture.

Comment apprendre à lire et à écrire à des enfants qui ne parlent le français qu'à l'école, et encore bien souvent un français « déformé » ? La majorité des parents le comprend fort bien : « Je ne peux pas aider mon fils, je ne sais pas lire moi-même... ». Mais pour un enseignant, c'est encore plus dur quand le père dit : « Moi, je ne sais pas lire le français et je gagne ma vie, pour mon fils, tant pis s'il ne sait pas... ».

Quelle motivation peut-on donner à cet enfant ? Que fait l'Education nationale pour aider ces enfants de travailleurs immigrés ? A l'Académie, on nous a dit : « Vous avez de la chance, vous avez une classe de non francophones » (classe où les élèves ne parlant pas le français ont droit chacun à une heure par jour d'enseignement spécialisé). En fait, c'est une demi-classe !... Oui, dans l'enseignement, on marche par moitié : le matin, l'institutrice est dans une école, l'après-midi, elle est dans une autre...

En trois heures par jour, même après la venue du pape à St Denis, comment peut-elle faire des miracles et apprendre le français à environ 30 enfants qui ont besoin d'être aidés ?

Bien souvent, le directeur, débordé par les problèmes, est contraint de répartir les élèves, en cas d'absence de maîtres, dans les autres classes, y compris dans la classe « non francophone » et la classe d'adaptation. Que font les enseignants... Ils se découragent. Que font les parents... Ils ne comprennent plus rien à ce monde étrange.

Que font les directions syndicales... Des pétitions, des délégations et des manifs-promenades. Que font nos gouvernants... Ils se frottent les mains et ferment des classes.

Que deviendront nos élèves... Des travailleurs du métro ou des OS chez Renault.

Vision bien pessimiste pensez-vous. Certainement, si les parents et enseignants qui « veulent que ça change » sont abandonnés à leurs problèmes et restent isolés. Mais aussi quelques lueurs d'espoir : nous avons vu cette année des enseignants, soutenus par des parents, organiser de véritables actions pour refuser les fermetures de classes. Il nous faut sortir le mouvement enseignant du borborygme où les directions syndicales, par leurs querelles partisans, liées aux accidents de feu l'« Union de la gauche » l'ont plongé ; il nous faut organiser, partout où cela est possible, l'unité de tous les enseignants (SNI-SGEN-non syndiqués) et des parents, dans des actions concrètes, pour des revendications même modestes. Voilà je pense, la voie à suivre.

Je ne puis résister au plaisir de terminer par une petite histoire souriante. En début d'année, j'étais très inquiète : l'un de mes élèves semblait atteint d'une anomalie qu'on appelle « écriture miroir » (l'enfant écrit « naturellement » à l'envers, comme dans une glace). En fait, ce joyeux lascar avait trouvé « un truc »... Il retournait sa feuille et, consciemment, il décalquait par transparence le beau modèle que je lui avais tracé. Cette anecdote n'a rien à voir avec le début de mon propos, direz-vous ? Qui sait ?... Combien de mes élèves termineront dans des classes pour « anormaux » ou autres dépôts, simplement parce que, à un certain moment de leur scolarité, ils n'auront tout bonnement pas bien compris ce qu'on leur demandait.

PRATIQUE

Quel recours contre l'expulsion ?

Avant la loi Bonnet du 10 janvier 1980, il y avait deux cas de figure pour les étrangers en situation irrégulière. Selon la gravité de leur situation, ils étaient soit refoulés du territoire, soit expulsés. A présent, quelle que soit l'irrégularité constatée dans leur situation, ils sont tous passibles de l'expulsion.

Un étranger expulsé du territoire français n'a pas le droit d'y revenir pendant cinq ans et parfois même indéfiniment, il perd également la possibilité d'acquiescer ultérieurement la nationalité française.

CAS D'EXPULSIONS DU TERRITOIRE :

- menace pour l'ordre public ou le crédit public
- titre de séjour falsifié, altéré, contrefait ou établi sous un autre nom que celui du porteur
- si l'étranger est entré irrégulièrement sur le territoire français et que sa situation ne s'est pas régularisée depuis
- si l'étranger, après avoir essuyé un refus de carte de séjour, demeure néanmoins sur le territoire français
- si l'étranger, après être resté trois mois sur le territoire français sans titre de séjour, n'en possède toujours pas à l'expiration de ces trois mois.

QUE FAIRE EN CAS D'EXPULSION ?

La notification de l'expulsion doit vous être remise en main propre par un policier ou un gendarme.

Une fois que vous possédez cette notification, vous devez OBLIGATOIREMENT passer devant une commission d'expulsion. Le délai entre la convocation et la comparution devant cette commission NE PEUT PAS ETRE INFÉRIEUR A 15 JOURS ; sinon l'expulsion qui aurait été prononcée serait ILLÉGALE. Cette notion ne s'ap-

plique pas si le ministre de l'Intérieur déclare qu'il y a « urgence absolue » ou si vous n'avez jamais obtenu de titre de séjour. Si vous ne passez pas devant cette commission parce que le ministre a décidé qu'il y avait « urgence absolue », contrez cette décision en démontrant l'argument « d'urgence absolue » (1).

Entre le jour où la notification a été donnée et le jour de la comparution devant la commission, préparez votre défense et demandez votre dossier par lettre recommandée avec accusé de réception (1).

L'avis de la commission est facultatif, le tribunal administratif n'en tient compte que si bon lui semble, c'est ainsi qu'il peut prononcer un arrêté d'expulsion contre l'avis de la commission ; faites alors un recours gracieux devant le ministre (1).



DEMANDE D'ANNULATION DE L'EXPULSION

Pour faire une demande d'annulation de l'arrêté d'expulsion, il faut s'adresser au tribunal administratif, même si le motif de la notification d'expulsion relève de la « menace pour l'ordre public » ; pour éviter l'expulsion, il faut demander un sursis au tribunal administratif, mais pour ce faire il faut avoir fait auparavant une demande d'annulation (1).

Si l'administration vous refuse un renouvellement de carte de séjour (cas d'expulsion) parce que vous auriez menacé l'ordre public, vous devez soutenir que le motif de ce refus est ILLÉGALE (1).

L'exécution forcée d'une expulsion du territoire est ILLÉGALE si vous êtes en mesure d'établir que vous ne pouvez vous rendre ni dans votre pays d'origine, ni dans un autre (cas des réfugiés politiques, par exemple), vous serez alors assigné à résidence.

(1) Ces quelques conseils sont loin de couvrir toute la question et nous ne saurions trop recommander de vous adresser en cas de pépin à l'une des associations suivantes, qui pourront également vous communiquer les coordonnées de leurs antennes sur la province :

Groupe d'Information et de Soutien des Travailleurs Immigrés (GISTI)
46 rue de Montreuil, Paris 11ème,
tel. : 372 49 34

Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, (FASTI)
74-80 rue de Vitruve, Paris 20ème

C.I.M.A.D.E.
176 rue de Grenelle, Paris 7ème,
tel. : 905 93 99

Mouvement contre le racisme, et pour l'amitié entre les peuples, (MRAP)
120 rue de Saint Denis, Paris 20ème,
tel. : 233 09 57.

Nathalie VILLOTIERS

FLASH-ECONOMIE

• Le moral de Monory aussi haut que les prix • Le salaire horaire ouvrier en baisse • L'ingénierie prend du poids • Le prix du gaz unifié • 8e Plan : les gros d'abord

En avril, la hausse des prix s'est élevée à 1,2%. En 4 mois, le coût de la vie a augmenté de 5,4%. Ce qui fait, en rythme annuel, un taux d'inflation de 14,8%. La hausse a touché les secteurs les plus divers, qu'il s'agisse des prix des produits alimentaires (plus 0,6%), des biens industriels (plus 1,1%) ou des services (plus 1,8%). Mais Monory se déclare optimiste... Il « oublie » sans doute qu'il projette pour les mois à venir la libération complète de tous les tarifs des services, de l'hôtellerie et restauration, des fruits et légumes... Autant de hausses en perspective.

Pour la 1ère fois depuis 11 ans, au cours du trimestre, le salaire horaire ouvrier a baissé : de 0,29%. Alors qu'en 1969 ce recul faisait suite à la progression du pouvoir d'achat après Grenelle, cette année la baisse suit bel et bien une faible augmentation annulée par les majorations des cotisations sociales. En outre, la durée du travail ayant diminué de 0,24%, on peut estimer en fait la baisse du pouvoir d'achat hebdomadaire de l'ouvrier à 0,32%.

La Sofresid, filiale d'ingénierie à 32% du groupe Nord-est, va prendre le contrôle de Heurtey pour former l'un des premiers groupes du secteur avec 3 600 personnes et 1,75 milliards de chiffre d'affaires. C'est Paribas, actionnaire commun aux deux firmes (98% chez Heurtey et 22% dans la Sofresid) qui va être le maître d'œuvre de ce rapprochement.

La Sofresid, au chiffre d'affaires de 350 millions de francs s'occupe de l'ingénierie de la sidérurgie et de la métallurgie (45% de son chiffre d'affaires) et on retrouve dans son capital les maîtres de forges (Marine Wendel, Denain nord-est, Sacilor, Chiers-Châtillon). Heurtey, au chiffre d'affaires de 1,4 milliards, exerce, lui, son activité dans les fluides (gaz, pétrole). On le voit, les activités des deux firmes et leur technologie sont complémentaires.

Le rapprochement a débuté en 77 : les deux sociétés avaient échangé des participations (10% de leur capital). Puis, en 79, le temps pour Heurtey de liquider ses activités moins rentables (les fours cédés à Stein, la filiale Cirma - automation et régulation - cédée à Comsip) et de se centrer sur l'ingénierie.

L'objectif : avoir un poids considérable pour s'attaquer aux grands marchés, clefs en main, à l'exportation.

Les émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar, l'Algérie, la Lybie, le Nigéria et l'Indonésie ont décidé le 28 mai d'unifier les prix de leur gaz et de réclamer un plus juste prix de cette richesse naturelle : ils comptent aligner les prix du gaz sur ceux du pétrole.

Le groupe Redéploiement industriel du VIIIe Plan vient de définir sa politique d'aménagement du territoire et surtout de clarifier les aides de l'Etat. Si de 70 à 73 il y a eu 265 000

emplois de créés, les suppressions d'emplois s'élèvent à 256 000 de 73 à 78. Et, toutes les prévisions laissent prévoir pour les années 78 à 85 une diminution d'emplois allant de 316 000 à 900 000 ! Ceci avec aggravation des disparités entre régions.

Partant de ce constat, le rapport estime que, plutôt que de définir une politique d'aménagement territorial et d'emploi, il faut poser les nouvelles règles de l'industrie française dans la concurrence internationale. Son idée-force : donner une priorité absolue à la compétitivité des trusts français. Pour cela, centrer l'aide de l'Etat sur les grandes firmes exportatrices et orientées vers la recherche. « La répartition des aides de l'Etat à l'industrie - évaluées à 12 milliards de francs en 1980 - doit privilégier les aides à la recherche et à l'innovation, les aides à l'expansion à l'étranger et les aides régionales ».

Le rapport prévoit alors de diminuer les aides à des secteurs non exportateurs « en appliquant une politique de vérité des prix ». C'est ainsi qu'il envisage de réduire celles-ci dans les domaines du logement et des transports qui ne devraient plus représenter que 4% des interventions économiques de l'Etat et 2,5% de l'investissement industriel. Soit un accroissement de 28% de l'aide de l'Etat consacrée aux grands monopoles. Vérité des prix dans les transports, on sait ce que cela veut dire : hausse des tarifs pour le consommateur.

Catherine LEMAIRE

L'unité en question (2)

Comment la construire?

Notre parti, ses militants, vivent et luttent dans la situation de division des rangs ouvriers et populaires d'aujourd'hui. Il ne suffit pas de réclamer l'unité pour la réaliser; et les grands appels incantatoires à l'unité ne conduiraient qu'à l'impuissance et au découragement. La bataille pour l'unité est une bataille concrète, de longue haleine, de tous les instants.

Depuis de longues années, elle est l'une des batailles de notre parti qui prit comme un de ses drapeaux l'exigence de l'«*unité à la base et dans l'action*». Pour autant, nous n'avons pas de réponses toutes faites face à la division d'aujourd'hui et notre politique concrète d'unité s'élabore peu à peu dans l'action quotidienne, contre le capital, Giscard-Barre et les menaces de guerre qui pèsent sur notre pays.

menacé. Chacun le sait : pour en finir avec le capitalisme, il faudra l'union de tous, de tous les ouvriers, de tous les travailleurs, une union forte, une union de combat.

LA DIVISION INSEPARABLE DU CAPITALISME

embauchés à contrat limité et embauchés définitifs, sans compter les différenciations entre chômeurs et actifs, entre chômeurs eux-mêmes, etc. Il s'agit d'une politique délibérée, réfléchie, organisée. La politique de division des rangs ouvriers pratiquée par le patronat, par l'Etat capitaliste, est une politique de classe, une politique qui vise à perpétuer la domination du capital sur le prolétariat.

Un contenu de classe

Prenons quelques exemples.

Notre Parti appelle à l'action, à la grève le 5 juin pour faire annuler la convention médicale. Cette journée d'action s'annonce, une fois encore, en ordre dispersé et des militants ouvriers peuvent nous mettre en garde : «*attention, la CGT a elle aussi appelé à la grève, c'est pour casser les reins de la CFDT qui a sa campagne sur les bas salaires, vous faites le jeu de cette manœuvre de division, etc.*». Faisons-nous acte de division en appelant le 5 juin? Nous ne le pensons pas. Ce qui détermine notre point de vue, notre mot d'ordre, c'est la cible qu'il faut viser, c'est l'urgence de la mobilisation contre les attaques à la santé des travailleurs.

Si cette convention médicale est appliquée, il y aura deux médecines, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, pour les ouvriers, les employés, les petits paysans... Riposter massivement avec tous ceux qui s'efforcent de faire annuler la convention médicale, quelles que soient les éventuelles arrière-pensées de certains, est une nécessité urgente, prioritaire. C'est elle qui fonde dans cette action notre politique d'unité, dans les ateliers, les bureaux et sur les chantiers où nous travaillons; c'est cette nécessité qui conduit nos efforts pour réaliser l'unité d'action syndicale dans cette affaire, pour rassembler des camarades de travail, dans les actions engagées, pour dépasser les querelles et les chicanes qui nuisent à la riposte d'ensemble.

Un autre exemple. Notre parti dénonce fermement l'occupation soviétique en Afghanistan, contraire au droit des peuples de décider seuls de leur destin. C'est une ingérence intolérable dans les affaires d'un pays et d'un peuple. Les militants de notre parti n'ont pas fait mystère de ce point de vue autour d'eux, y compris dans leurs syndicats. Sommes-nous des «*diviseurs*» pour autant? Nous ne le pensons pas non plus. Les menaces d'une troisième guerre mondiale, les actes d'agression des superpuissances concernant la classe ouvrière et le peu-

ple de notre pays; dans le passé, lors de la guerre d'Espagne, pendant l'occupation nazie, lors des guerres en Indochine, les militants de la classe ouvrière se sont prononcés et ont agi en conséquence. Nous aussi, nous nous prononçons tout en menant la



bagarre pour les revendications, contre Giscard-Barre, au coude à coude avec des militants qui ne voient pas toujours la situation internationale comme nous. Pour serrer les rangs à leurs côtés, allons-nous minimiser la gravité de l'occupation soviétique en Afghanistan, allons-nous cesser nos dénonciations et nos actions contre elle? Nullement, l'unité n'est pas une idole aux pieds de laquelle nous devons sacrifier les objectifs de classe, la politique conforme aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière et du peuple de notre pays.

De la division aujourd'hui...

Notre politique d'unité a un contenu et des objectifs de classe; pour nous, l'unité n'est pas un mot creux et vide, l'unité n'est pas affaire de bons sentiments car tout le monde en parle, l'unité ne se fait pas à n'importe quel prix, au prix de la collaboration de classes ou de la démission face aux dangers extérieurs. Elle se gagne et se construit dans l'action classe contre classe, classe ouvrière contre la classe capitaliste et son Etat, classe ouvrière contre l'impérialisme et ses pires représentants aujourd'hui. Car l'aspiration unitaire de la classe ouvrière est inséparable de son aspiration au changement, à des transformations radicales, de son aspiration à la fin de l'exploitation de l'homme et des peuples, à la fin de l'oppression. Indissociable de l'aspira-

tion unitaire exprimée avec force, surgit, même si confuse et vague encore, l'aspiration à une autre société, l'aspiration au socialisme.

Chacun sait et a éprouvé, dans les rangs ouvriers, la force du capital, la puissance de son Etat, son degré d'organisation, ses moyens juridiques, politiques, policiers, militaires, pour assurer son pouvoir de classe. Chacun sait qu'un changement radical ne s'obtiendra pas par des suppliques, de la «*concertation*» ni même par des bulletins de vote. L'Etat des patrons envoie ses CRS pour étouffer une action pour une augmentation des salaires; c'est dire qu'il ne lésinera pas sur les moyens quand leur pouvoir de préserver et multiplier leurs profits sera

Mille fois évoqué dans les actions de classe, lors d'une grève, lors des grands mouvements sociaux, le vieux dicton populaire «*l'union fait la force*» fait contrepoint à la tactique ancienne et éprouvée des exploités : «*diviser pour régner*». Il suffit d'observer les efforts et les manœuvres du patronat et de l'Etat destinés à diviser la classe ouvrière pour saisir l'importance décisive de l'unité, de notre unité. A l'atelier, pas un qui ne reçoive exactement le même salaire, pour des travaux identiques; hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, français et immigrés, sont soumis à l'entreprise à des traitements différents; salaires, qualification, considération, dont différents pour diviser, pour opposer les uns aux autres. Sans compter les nouvelles disparités entre intérimaires et embauchés,

... à l'unité de demain

Ce qui est vrai des combats quotidiens, de court terme, l'est aussi pour les affrontements d'ensemble, pour les affrontements révolutionnaires. Pour en finir avec le capitalisme, il faut, il faudra l'unité la plus large, l'unité de la classe ouvrière, l'unité du peuple tout entier autour d'elle. Cette vérité-là, acquise dans les luttes révolutionnaires des cent cinquante dernières années, est fort contestée aujourd'hui.

A nos yeux (mais cela demanderait d'autres articles de *Parlons-en* pour le démontrer à nouveau), seule la classe ouvrière a un intérêt fondamental à en finir avec le capitalisme; seule elle reste le noyau, le moteur d'une transformation révolutionnaire. Aussi la réalisation de son unité, la prise de conscience de son identité de classe, la conscience d'elle-même dans ses luttes propres et ses victoires, sont-elles décisives. A l'heure d'aujourd'hui où elle est bafouée, divisée par les politiques qui la traversent, où elle est contestée dans son existence par de nouveaux idéologues, peut-être semble-t-il mythique ou passéiste à certains de réaffirmer la nécessité de l'unité de la classe ouvrière pour vaincre. Et pourtant, les dernières luttes, partielles et souvent défaites des dernières années comme l'expérience politique de mai 68 à nos jours, l'expérience quotidienne militante ne manifestent-elles pas la force dirigeante, la puissance, la constance que recèle la classe ouvrière dans ses combats?

Unir la classe ne suffira pas pour en finir avec le capitalisme. D'autres couches et classes ont des intérêts contradictoires avec lui; d'autres couches et classes luttent contre lui, lui portent des coups. Une politique menée pour la révolution sociale implique l'alliance de la classe ouvrière avec ces forces anticapitalistes; des centaines de millions d'employés, de petits paysans, de travailleurs salariés, peuvent et doivent s'unir, aux côtés de la classe ouvrière contre le capital, contre son Etat, contre la guerre. La question de l'unité recouvre donc celle de l'alliance de la classe ouvrière avec ces forces et couches sociales, celle de l'alliance avec les partis et organisations qui les représentent.

L'UNITE SE CONSTRUIT

Reste à aborder, sans non plus l'épuiser, la question de la construction de l'unité.

Comment parvenir de la division d'aujourd'hui à l'unité de classe de demain?

L'unité de classe est nécessaire; elle est aussi possible. Une fois encore, nous ne partageons pas le point de vue exprimé par Jean Burles dans *Stratégie et union* (No 11 de *Révolution*). Il y indique que l'union est quasi impossible du fait du caractère inconciliable des stratégies du PCF et du PS. Si telle était la vérité, jamais aucune union, même la plus infime ne serait possible car l'unité implique son contraire, la diversité, la divergence des points de vue, des orientations générales. Au sein de la classe ouvrière, au sein du peuple, l'union est toujours possible, sur des objectifs liés au combat de classe.

Faut-il être d'accord sur la stratégie de transformation pour se battre contre le patron, pour défendre les libertés syndicales et politiques, pour faire annuler la convention médicale? Nullement; peut-on se battre contre des actes racistes, contre l'expulsion de travailleurs étrangers, côte à côte avec des militants qui croient à l'union de la gauche, avec des militants du PCF, du PS et d'autres militants? Bien sûr que oui; et si les différences de stratégie s'inscrivent dans la manière de mener la lutte, il faudra discuter, confronter les points de vue, en subordonnant toujours sa conduite aux objectifs précis, à la réussite de l'action.

Quand Jean Burles prétend l'union impossible au nom des stratégies inconciliables, il «*théorise*» en quelque sorte les pratiques sectaires que la direction de son parti suscite aujourd'hui. Il nous est arrivé de nombreuses fois ces derniers temps, de rencontrer de telles attitudes fermées : «*nous nous battons, nous sommes les seuls à le faire*», c'est à prendre ou à laisser. Eh bien, non, l'unité de la classe ouvrière est un bien trop précieux pour qu'on tombe illico dans le piège du recours à la polémique stérile ou dans celui de l'acceptation sans conditions. Ni engueulades sur des vétilles, ni cessation des discussions, des remarques et des critiques fraternelles. La lutte pour l'unité se conquiert aussi par le choc des idées et des points de vue.

Camille GRANOT

Rhône-Alpes est la deuxième région industrielle de France et, Lyon sa capitale, une des plus fortes concentrations ouvrières du pays. Les profits patronaux ont connu ici leurs années de grand boom, mais cela commence à dater. Depuis cette période, 1955-65, tandis que le Rhône continuait imperturbablement à rouler ses eaux boueuses, la situation sur les berges s'est sérieusement détériorée. Un moment épargnée par la crise, la région lyonnaise voit aujourd'hui la lame de fond s'abattre sur elle avec une violence incroyable. Dans cette ville, dont un des députés n'est autre que Raymond Barre, les choses vont de mal en pis pour les travailleurs, mais, du côté du capital, ça va bien merci. Et si Lyon continue d'exercer dans d'autres régions un pouvoir d'attraction, nourri par l'espoir d'y trouver encore du travail, tout cela n'est plus qu'un mirage. Pour les fils et filles des glorieux canuts, pour les métallos de Vénissieux et pour les jeunes de Vaise ou des Minguettes l'avenir s'écrit par la lutte.

De toute évidence, ce sont les ouvriers à la production qui encaissent le plus gros du choc de la crise. Pour le textile artificiel, la liquidation est pratiquement achevée. Quant à la chimie lourde, le patronat local l'a déjà condamnée : pour preuve, la mise au rencart progressive de la raffinerie de Feyzin, véritable pivot de l'infrastructure chimique lyonnaise. Textile et chimie représentaient respectivement 21 000 et 25 000 emplois dans le Rhône en 1977. C'est dire leur importance. Textile et chimie, ce sont les deux branches historiques du développement économique local. Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement deux symboles qui sont mis à mal, mais toute une page de la vie du peuple, de générations d'ouvriers qui ont fait l'histoire de la région par leur travail et par leur lutte.

Dans la métallurgie, les perspectives ne sont guère meilleures. Berliet intègre Renault pour acquérir une stature internationale plus puissante. Ça, c'est pour les finances. Dans les ateliers, on licencie et on supprime des emplois tout en augmentant les cadences, ça c'est pour la « compétitivité ». Et le même phénomène se reproduit dans toutes les entreprises importantes de la métallurgie : Câbles de Lyon, Delle-Alsthom... A Calor, où travaillent de nombreuses femmes, l'exploitation est particulièrement féroce. Répression antisyndicale et limitation des droits démocratiques vont de pair avec l'offensive patronale à la production.

Dans la métallurgie, surtout la construction mécanique, il existe

beaucoup d'entreprises petites et moyennes, il s'agit surtout de sous-traitance. Là, l'exploitation capitaliste n'a pratiquement pas de limites bien que les travailleurs résistent et remportent quelques succès contre leurs patrons. Si l'on excepte quelques secteurs comme la construction mécanique et électrique qui sont dans le bon vent (technologie avancée, perspectives d'exportations), l'ensemble des salariés de la métallurgie se trouve dans l'incertitude du lendemain.

UN SECTEUR TERTIAIRE DOMINANT

Les statistiques indiquent que le département du Rhône est à « dominante tertiaire » : plus de la moitié de la population active appartient à ce secteur. Une telle densité d'activités de « service » vient d'abord de l'importance du secteur industriel lui-même, mais également du fait que Lyon, énorme métropole, absorbe dans ses murs une grosse partie du potentiel de la région ; l'exemple de l'équipement hospitalier est le plus frappant.

Ce secteur tertiaire demeure créateur d'emplois, même si c'est en nombre décroissant. Pour le reste, l'offensive patronale s'y fait durement sentir. Ainsi dans les PTT (14 000 emplois dans le Rhône) où l'introduction de l'informatique aux chèques postaux et bientôt dans les bureaux de poste n'est pas destinée à améliorer les conditions de travail mais à accélérer les suppressions d'emplois et intensifier le travail. Les grèves récentes aux Chèques,

au centre de tri de Montrochet ou dans d'autres bureaux montrent que les postiers sont vigilants et prêts à la riposte. Ainsi dans le commerce, la santé, l'enseignement où des luttes importantes se sont déroulées.

LA JEUNESSE SACRIFIÉE

A l'école, mais surtout à l'usine, la jeunesse encaisse des coups qui sont encore difficiles à estimer : Le chômage fait rage et la délinquance se développe. Les économistes estiment que les années d'expansion (1955-65) ont attiré beaucoup de travailleurs dans la région. A cette époque, l'augmentation des naissances était de 23% pour Rhône-Alpes, contre 20% dans le reste de la France. Cette génération a maintenant une vingtaine d'années... Et quel avenir ? Chômage, répression policière, mirages de la société de consommation, voilà ce que peuvent offrir à la jeunesse ceux qui nous gouvernent. Ils sont en train de créer certainement un des problèmes les plus difficiles des années à venir. A Lyon, grosse concentration urbaine, les problèmes prennent des proportions importantes.

Les conditions de vie des jeunes, hors de l'usine et de l'école,

ne sont guère réjouissantes et aggravent la situation. Les équipements sportifs et culturels sont vraiment insuffisants. Des ZUP immenses comme à Vaulx en Velin ou aux Minguettes (Vénissieux) ne sont que des ghettos où seul le béton a pu s'épanouir en poussant. La cascade des concerts de rock qui déferlent maintenant sur Lyon indique bien le besoin des jeunes d'exprimer à fond leur énergie et leur désir de vivre et aussi le vide qu'ils rencontrent en dehors des grandes salles de concert. L'incapacité de la bourgeoisie à répondre aux besoins élémentaires (ne parlons même pas d'aspirations) d'existence et d'éducation des jeunes est la preuve implacable de la dégénérescence avancée du système capitaliste.

PERSONNE NE PARLE DE BAISSER LES BRAS

Cette description un peu rapide de la situation lyonnaise n'engendre pas l'enthousiasme. Du côté des patrons, on n'est pas mécontent de la tournure des événements et on ne le cache pas ! Du côté du peuple, c'est dur. Cependant, ce n'est là qu'un aspect des choses car la réaction des ouvriers et de tous

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS QUELQUES GRANDS ETABLISSEMENTS METALLURGIQUES DU RHONE

	mars 1975	déc. 1978	Variation
Berliet (RVI)	15 466	13 167	-2 999
Chapel (Brandt)	1 854	1 576	-278
Calor	1 732	1 241	-491
Petercen	1 702	1 249	-453
Paris-Rhône	3 220	3 921	+721

(tiré d'un document de la CGT du Rhône)

les autres travailleurs est très vive. Personne ne parle de baisser les bras.

Il reste que le vent de division qui souffle dans la classe ouvrière empêche encore une riposte d'ampleur. Au niveau syndical, à Lyon, l'accord réalisé entre les UD CGT et CFDT a permis une bonne manifestation unitaire le 1er mai, mais surtout une véritable démonstration de force le 13 mai pour répondre aux attaques du gouvernement contre la Sécurité sociale. Dans l'industrie, le commerce, le nucléaire, l'enseignement, les banques, à l'Université, partout, des luttes éclatent et prouvent qu'ici comme ailleurs personne n'est disposé à encaisser passivement les coups portés par le patronat et le gouvernement.

En haut, la cité de la Duchère-Lyon Vaise. A gauche, non à la fermeture de Rhône-Poulenc textile, usine de Vaise. A droite, le 23 mai 1980, devant la permanence du député Barre.



Vivre et travailler à Lyon

